

L'an deux mil vingt-deux, le sept avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire d'Isigny-Omaha Intercom se sont réunis dans la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer sur la convocation qui leur a été adressée par Patrick THOMINES, le Président.

Date de convocation : le 28/03/2022

Date d'affichage : le 28/03/2022

Nombre de conseillers communautaires

En exercice : 82

Présents : DESHAYES Patrick (Asnières-en-Bessin); BAUDA Alain (Aure-sur-Mer); PESQUEREL Yohann (Balleroy-sur-Drôme); PAIN Daniel (Bricqueville); LEGER Michel (Cahagnolles); FAUVEL Michel (Canchy); HEBERT Noémie (Cardonville); THOMINES Patrick (Colleville-sur-Mer); VIEL Catherine (Colombières); POISSON Cédric (Cormolain); LE BOUCHER Philippe (Cricqueville en Bessin); DAUBLIN Stéphanie (Englesqueville-la-Percée); CORNIERE Alain (Etreham); GERVAIS Alain (Formigny-la-Bataille); BLESTEL Brigitte (Géfosse Fontenay); ANQUETIL Noël (Grandcamp-Maisy); GELHAY Simone (Grandcamp-Maisy); MADELAINE Olivier (Grandcamp-Maisy); BARBANCHON Eric (Isigny-sur-Mer); DUCHESNE Agnès (Isigny-sur-Mer); KIES Laurent (Isigny-sur-Mer); LECHIEN Henri (Isigny-sur-Mer); LEVEQUE Anthony (Isigny-sur-Mer); MAUDUIT Michel (Isigny-sur-Mer); CORBEAUX Francis (La Bazoque); LENICE Bernard (La Cambe); BERTIER Guillaume (Le Molay-Littry); FURDYNA Hubert (Le Molay-Littry); LECOINTRE Camille (Le Molay-Littry); MARIOTTI Pascal (Le Molay-Littry); MOTTIN Brigitte (Le Molay-Littry); PHILIPPE Louis (Le Molay-Littry); GADY-DUQUESNE Patricia (Le Tronquet); BONHOMME Savanna (Litteau); GUIBET Jean-Noël (Maisons); DEBAYEUX René (Monfréville); COURCHANT Albert (Montfiquet); POTTIER David (Mosles); SCELLES François (Noron-La-Poterie); LECORDIER Nicolas (Rubercy); LE MOIGNE Denis (Saint Germain du Pert); MADOUASSE Denis (Saint-Laurent-sur-Mer); BEAUSIRE Marc (Saint Marcouf du Rochy); PACARY Christophe (Saint Paul Du Vernay); DEWAELE Aurore (SAON); AIMABLE Benoit (Surrain); CAMBRON Michel (Tournières); PACARY Bernard (Trungy); de BELLAIGUE Antoine (Vierville sur Mer).

Absents et absents excusés :

AVOINE Charlotte (Balleroy-sur-Drôme); BENICOURT Odile (Osmanville); CATHERINE Catherine (Sainte Honorine de Ducey); CHICOT Alexandre (Castillon); COLASSE Jean (Sallen); D'ANDIGUE Gérard (Bernesq); DEFONTENAY Thierry (Lison); DORAND Erick (Sainte Marguerite d'Elle); DUFOUR Mireille (Trévières); DUMONT Alain (Le Tronquay); FOLLIOU Richard (Le Breuil en Bessin); GOUYE Aurélie (Isigny-sur-Mer); GRANGER Michel (Balleroy-sur-Drôme); HOUYVET Marcel (Saint Pierre du Mont); JORET Daniel (Longueville); LAUNAY Philippe (Blay); LEBIGRE Alain (Foulognes); LECONTE Emmanuelle (Sainte Marguerite d'Elle); LEFEVRE Pierre (Mandeville en Bessin); LEPELLETIER Serge (Saint Paul du Vernay); LEROY Fabienne (Crouay); MALHERBE Sonia (Isigny-sur-Mer); MARTIN Jean (Planquery); PERIOT Loïc (Trévières); PHILIPPE Françoise (Le Molay-Littry); PICANT Monique (La Folie); RENAUD Frédéric (Tour en Bessin); ROSOUX Maryvonne (Grandcamp-Maisy); SEBERT Pierre (Saonnet); SURET Erick (Saint Martin de Blagny); SURET Nelly (Cartigny l'Épinay); VASSELIN Françoise (Isigny-sur-Mer); VOISIN Marine (Deux-Jumeaux).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

D'ANDIGNE Gérard (Bernesq) a donné pouvoir à Patrick THOMINES (Colleville sur Mer); GRANGER Michel (Balleroy-sur-Drôme) a donné pouvoir à Patricia GADY-DUQUESNE (Le Tronquay); LEBIGRE Alain (Foulognes) a donné pouvoir à Michel LEGER (CAHAGNOLLES); LEROY Fabienne (Crouay) a donné pouvoir à Guillaume BERTIER (Le Molay-Littry); MALHERBE Sonia (Isigny-sur-Mer) a donné pouvoir à Eric BARBANCHON (Isigny-sur-Mer); PHILIPPE Françoise (Le Molay-Littry) a donné pouvoir à Brigitte MOTTIN (Le Molay-Littry); VASSELIN Françoise (Isigny-sur-Mer) a donné pouvoir à Anthony LEVÉQUE (Isigny-sur-Mer); VOISIN Marine (Deux-Jumeaux) a donné pouvoir à Patrick THOMINES (Colleville sur Mer); CHICOT Alexandre (Castillon) est suppléé par DESAULTY Dominique; DEFONTENAY Thierry (Lison) est suppléé par Alexandre VERVAEKE; JORET Daniel (Longueville) est suppléé par DEFFAYET Daniel; LAUNAY Philippe (Blay) est suppléé par BEAUBRAS Luc; RENAUD Frédéric (Tour en Bessin) est suppléé par DEBAYEUX Martine; SEBERT Pierre (Saonnet) est suppléé par VINCENT Hubert.

L'ordre du jour est le suivant :

Présence de Madame KERGRESSE du Centre des Finances Publiques de Bayeux.

RESSOURCES HUMAINES

1. Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus de la Communauté de communes Isigny-Omaha Intercom pour l'année 2021,
2. Modification du tableau des emplois communautaires,
3. Elections professionnelles de décembre 2022.

FINANCES

4. Présentation des comptes et des résultats 2021 – Adoption des comptes de gestion et approbation des Comptes Administratifs 2021,
5. Présentation Affectation des résultats 2021,
6. Présentation et vote des taux des contributions directes,
7. Présentation et vote des taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères,
8. Mise à jour et approbation des autorisations de Programme et des crédits de paiement (AP/CP),
9. Présentation des budgets prévisionnels 2022,
10. Proposition de fixation du produit de la taxe GEMAPI 2022.

ADMINISTRATION GENERALE

11. Proposition de don pour l'Ukraine.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

12. Proposition de signer la convention avec les services de l'Etat afin de bénéficier de la subvention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Osmanville.

ENVIRONNEMENT

13. Renouvellement de la convention avec la commune de Grandcamp-Maisy pour le ramassage des algues.

ASSAINISSEMENT

14. Décision de réaliser les chantiers d'assainissement sous Charte de qualité nationale des réseaux d'assainissement,
15. Choix de la procédure pour le marché de gestion de la STEP et du réseau d'assainissement collectif du Molay-Littry.

URBANISME

16. Renouvellement de la convention Communauté de communes – Communes pour le service instructeur du Bessin.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

17. Mission Locale du Bocage au Bessin : Proposition de financement 2022.

CULTURE & SPORT

18. Ecole de musique : Proposition de demande de subvention pour l'acquisition d'instruments de musique,
19. Proposition d'octroi de subventions pour 2022,
20. Proposition d'octroi de subvention pour la Maison des Associations.

Pour information : (Sous réserve du vote du BP 2022) Lancement de la consultation pour la réalisation d'une étude pour le Développement de la lecture publique et l'élaboration d'un Projet Culturel Scientifique, Educatif et Social (PCSES) : retour de l'étude à la fin de l'année 2022.

Le Président vérifie le quorum, le quorum étant atteint la séance peut se tenir valablement.

Le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Albert COURCHANT, Maire de Montfiquet, secrétaire de séance.

Le Président énumère à l'Assemblée les pouvoirs de la séance.

Le Président propose à l'Assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Proposition de signature de la convention triennale avec la FREDON Normandie. Accord majoritaire de l'Assemblée.

Le Président sollicite les élus pour l'approbation du Procès-verbal du Conseil Communautaire d'Isigny-Omaha Intercom en date du jeudi 03 mars 2022. A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire ont approuvé le procès-verbal.

1. Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus de la Communauté de communes Isigny-Omaha Intercom pour l'année 2021,

Monsieur le Président présente à l'Assemblée l'état récapitulatif des indemnités perçues par les élus de l'Intercommunalité d'Isigny-Omaha pour l'année 2021.

Conformément à l'article L.2123-24-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), chaque année, avant l'examen du budget, les EPCI à fiscalité propre doivent établir une présentation de l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellée en euros, dont bénéficient les élus qui siègent au conseil communautaire. Ce document doit être communiqué aux Conseillers Communautaires avant l'examen du budget de la communauté.

Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus de la communauté de communes ISIGNY-OMAHA INTERCOM
Année 2021

Elus	Mandat électif	Nature des indemnités perçues en €		
		Indemnité de fonction (brut)	Remboursement de frais	Avantages en nature
Président	2020-2026	28 353,72 €	0,00 €	0,00 €
1er Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
2ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
3ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
4ème Vice-Président	2020-2026	7 355,82 €	0,00 €	0,00 €
5ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
6ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
7ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
8ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
9ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
10ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
11ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
12ème Vice-Président	2020-2026	10 384,68 €	0,00 €	0,00 €
Total		149 941,02 €	0,00 €	0,00 €

Le poste du 4ème Vice-président a été vacant entre la démission de l'ancien Vice-Président et l'élection de son successeur, ce qui explique l'écart constaté sur cette ligne.

2. Modification du tableau des emplois communautaires.

Monsieur Jean-Noël GUIBET, Vice-Président, en charge des Ressources Humaines, propose à l'Assemblée délibérante, une modification du tableau des emplois communautaires.

Un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe titulaire passerait de 35/35^{ème} à 30/35^{ème} soit une baisse de 14,29% correspondant au souhait de l'agent d'effectuer moins d'heures sur les périodes hors scolaires.

Il convient de modifier le tableau des emplois communautaire en ce sens.

Sous réserve de l'avis du Comité Technique, le tableau des emplois communautaires sera modifié comme précisé ci-dessus à compter du 1^{er} mai 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide cette modification.

3. Elections professionnelles de décembre 2022.

Monsieur le Vice-Président, Jean-Noël GUIBET, en charge des Ressources Humaines, présente aux élus l'organisation des élections professionnelles de décembre 2022.

Effectivement, le renouvellement national des instances de dialogue social aura lieu le jeudi 8 décembre 2022.

Des modifications auront lieu : le « Comité Technique » laissera place au « Comité Social Territorial » et le « Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail » laissera place à la « Formation Spécialisée en Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail » pour les collectivités dont l'effectif est supérieur à 200 agents.

Une réunion avec les organisations syndicales répertoriées par le Centre de Gestion du Calvados est proposée le 04/04/2022.

Lors de cette réunion, il a été proposé de garder le même fonctionnement que lors des 2 précédents mandats :

- Le nombre de représentants : 5 titulaires et 5 suppléants dans les 2 collèges avec voix délibérative pour les 2 collèges ;
- Composition de la formation spécialisée HSCT égale à celle du CST ;
- Vote : recours au vote à l'urne et par correspondance.

Rappel (Source : Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics) :

Effectifs au 1 ^{er} janvier	Nombre de représentants
≥ 50 et < 200	3 à 5
≥ 200 et < 1 000	4 à 6
≥ 1 000 et < 2 000	5 à 8
≥ 2 000	7 à 15

Isigny-Omaha Intercom compte 215 agents au 01/01/2022 dont 180 femmes et 35 hommes soit 84% de femmes et 16% d'hommes.

En s'appuyant sur les choix qui ont été faits lors de la réunion du 4 avril avec les organisations syndicales, l'Assemblée Communautaire, à l'unanimité, a délibéré sur les points suivants :

- Création d'un Comité Social Territorial local avec l'institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail.
- Fixation du nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST à : xxx (entre 4 et 6)
- Fixation du nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST à : xxx (entre 4 et 6, et sans être supérieur à celui des représentants du personnel)
- Autoriser le recueil de l'avis des représentants de l'établissement public OU ne pas autoriser le recueil de l'avis des représentants de l'établissement public
- Instituer une formation spécialisée est instituée au sein du Comité Social Territorial
- Fixation du nombre de représentants du personnel titulaires au sein de la formation spécialisée à : xxx (entre 4 et 6) (identique à celui fixé pour le même collège au CST)
- Fixation du nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein de la formation spécialisée à : xxx (entre 4 et 6) (ne peut excéder celui des représentants du personnel)
- Autoriser le recueil de l'avis des représentants de l'établissement public OU de ne pas autoriser le recueil de l'avis des représentants de l'établissement public

FINANCES

Arrivée de Monsieur Nicolas LECORDIER, Maire de Rubercy, à 20h25.

Les comptes administratifs 2021 font l'objet d'une présentation, budget par budget. Pour faciliter la présentation, les propositions budgétaires 2022 et les comptes 2021 sont présentés simultanément.

Monsieur le Vice-Président, Henri Lechien, procède à la présentation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021 et indique quels sont les crédits prévus pour l'exercice 2022.

Monsieur le Président intervient également pendant la présentation pour compléter ou préciser certaines

informations.

Madame la Conseillère aux décideurs locaux, Michèle KERGRESSE, représentant Monsieur le comptable de Bayeux, est présente et est invitée à intervenir pour commenter les comptes de gestion si cela est nécessaire.

BA Aire Accueil Gens du voyage – 89501 :

Ce budget est voté HT.

Il s'agit de l'aire située sur le secteur Ouest en bordure de la route nationale 13 et de l'aire située sur le secteur Nord, à Trévières.

Les travaux concernant l'aire de grands passages sont aussi gérés par ce budget.

Les recettes de ce budget sont constituées de la subvention versée par la CAF, des redevances perçues pour l'occupation des emplacements et de la part versée par le budget principal.

Investissement :

Pour 2022, il est prévu une enveloppe de 71k€ HT pour l'acquisition d'un terrain et sa viabilisation pour la mise à disposition d'une aire d'accueil pour les grands passages (3ha). L'enveloppe budgétaire prévue en 2021 n'a pas été utilisée.

Fonctionnement :

Stabilité au global malgré des prévisions à la hausse pour ce qui concerne l'énergie et une enveloppe de travaux de remise aux normes électriques.

Pour 2021, la participation du budget principal sur ce budget annexe est de 60 k€ sur une prévision de 81 k€.

Pour 2022, la prévision est proposée à hauteur de 78,5k€

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Déficit antérieur reporté		304,95	304,95				411,39
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		412,05	412,05	411,39	99,84		
16 EMPRUNTS ET DETTES		1 000,00	1 000,00				1 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 985,98	71 010,00	71 010,00				71 000,00
TOTAL	12 985,98	72 727,00	72 727,00	411,39	0,57	0,00	72 411,39

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.		422,05	422,05				
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	12 269,64	304,95	304,95	304,95	100,00		411,39
16 EMPRUNTS ET DETTES		72 000,00	72 000,00				72 000,00
TOTAL	12 406,77	72 727,00	72 727,00	304,95	0,42	0,00	72 411,39

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	83 254,43	101 380,00	101 380,00	89 566,53	88,35		101 950,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	476,00	500,00	500,00	493,00	98,60		500,00
022 DEPENSES IMPREVUES		3 000,00	2 500,00				2 500,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.		422,05	422,05				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		300,95	800,95	131,81	16,46		800,00
66 CHARGES FINANCIERES		500,00	500,00				300,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		150,00	150,00				150,00
TOTAL	83 867,56	106 253,00	106 253,00	90 191,34	84,88	0,00	106 200,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		412,05	412,05	411,39	99,84		
70 PRODUITS DES SERVICES	5 926,37	6 000,00	6 000,00	7 375,22	122,92		7 500,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	75 775,30	99 810,00	99 810,00	81 794,93	81,95		98 580,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION		10,00	10,00				10,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 470,84	20,95	20,95	1 021,19	4874,42		110,00
TOTAL	84 172,51	106 253,00	106 253,00	90 602,73	85,27	0,00	106 200,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : ACCUEIL GDV-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89501 - ACCUEIL GDV-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	72 727,00	106 253,00	178 980,00
Titres de recette émis (b)	304,95	90 602,73	90 907,68
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	304,95	90 602,73	90 907,68
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	72 727,00	106 253,00	178 980,00
Mandats émis (f)	411,39	90 191,34	90 602,73
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	411,39	90 191,34	90 602,73
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		411,39	304,95
(h - d) Déficit	106,44		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89501 - ACCUEIL GDV-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ACCUEIL GDV-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	-304,95		-106,44		-411,39
Fonctionnement	304,95	304,95	411,39		411,39
Sous-Total		304,95	304,95		
TOTAL II		304,95	304,95		
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III		304,95	304,95		

Report du déficit d'investissement : 411,39€

Il est proposé d'affecter au résultat et de reprendre sur le budget 2022 le montant de 411,395€. L'excédent de fonctionnement à reporter au 31/12/2021 est de 0,00€.

BA Office de Tourisme – 89502 :

Ce budget gère la compétence Tourisme dans son ensemble.

Investissement :

Pour 2022, il est envisagé de poursuivre le travail sur le projet de requalification de l'accueil touristique entre Isigny sur Mer et Aure sur Mer par la réalisation d'une étude sur les mobilités en vue de l'inscription à l'UNESCO.

Il est aussi envisagé de poursuivre l'aménagement des sentiers de randonnées.

En ce qui concerne la maison de la Forêt, une extension et la refonte de la scénographie sont en cours. Le maître d'œuvre a été retenu fin 2021 pour les travaux d'extension de la maison de la forêt qui devraient débiter en septembre 2022.

En attendant une installation plus pérenne, il est envisagé l'achat d'une TinyHouse qui permettra de créer un point d'accueil touristique pour la saison estivale sur Omaha.

Fonctionnement :

Charges générales : hausse de certaines lignes budgétaires liée au fait que l'on se projette sur une année avec une reprise 'normale' des activités et manifestations – notamment c/611 et c/6188. Les dépenses supplémentaires liés aux prestations fournies par l'OTI amènent des recettes liées aux participations aux activités. Il est également prévu un nouvel outil ou un module complémentaire pour gérer la taxe de séjour plus finement et ainsi s'assurer que la taxe collectée et bien reversée dans sa totalité.

Au niveau communication, accent mis sur le magazine touristique et projet de création d'un doc rando (c/6236)

Charges de personnel : les prévisions prennent en compte la revalorisation du régime indemnitaire des agents au 1^{er} janvier 2022, l'évolution des carrières, la hausse des cotisations et l'éventuelle revalorisation de l'indice de la FPT (gelé depuis février 2017). Pas de variation des effectifs pour 2022.

Les recettes de ce budget sont :

- La taxe de séjour ; prévision d'une recette à hauteur de 240 k€ pour 269k€ perçus en 2021.
- Les redevances versées pour les animations, les ventes de produits (topoguides, boutique de la Maison de la Forêt, ...), les locations de vélos, la location du gîte intercommunal, les billetteries.
- Une subvention du Département pour l'entretien des chemins de randonnée
- La part versée par le budget principal.
- Pour 2021, la participation du budget principal sur ce budget annexe est de 417 k€. Il est proposé de budgéter 635,6 k€ pour 2022.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021			2022		
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	698,87	390,00	390,00	387,63	99,39		390,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		100 000,00	100 000,00	28 954,16	28,95	66 780,00	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 194,28	277 680,00	277 680,00	15 321,04	5,52	106 194,59	333 033,66
TOTAL	37 893,15	378 070,00	378 070,00	44 662,83	11,81	172 974,59	933 423,66

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021			2022		
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Excédent antérieur reporté		49 809,80	49 809,80				30 321,34
021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.		2 280,00	2 280,00				45 000,00
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	15 543,41	13 870,00	13 870,00	12 305,10	88,72		14 445,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	108 412,37	44 430,20	44 430,20	12 869,27	28,97		162 831,91
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 261,00	238 650,00	238 650,00			15 000,00	138 800,00
16 EMPRUNTS ET DETTES		20 000,00	20 000,00				100 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 030,00	9 030,00				
TOTAL	125 216,78	378 070,00	378 070,00	26 174,37	6,88	15 000,00	481 386,25

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021			2022		
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	215 299,77	304 610,00	304 610,00	198 380,48	65,13		354 070,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	506 345,00	521 300,00	521 300,00	485 029,00	93,04		549 600,00
022 DEPENSES IMPREVUES		2 400,00	2 400,00				1 500,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.		2 280,00	2 280,00				45 000,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	15 543,41	13 870,00	13 870,00	12 305,10	88,72		14 445,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	365,30	1 500,00	5 100,00	2 188,30	42,91		4 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 829,95	1 500,00	1 500,00	301,00	20,07		1 500,00
TOTAL	739 383,43	847 480,00	851 060,00	698 203,88	82,04	0,00	970 115,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
013 ATTENUATION DE CHARGES				214,96			100,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	698,87	390,00	390,00	387,53	99,39		390,00
70 PRODUITS DES SERVICES	46 393,25	45 000,00	45 000,00	70 130,99	155,85		60 000,00
73 IMPOTS ET TAXES	269 125,16	200 000,00	200 000,00	269 232,60	134,62		240 000,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	409 359,95	596 650,00	600 250,00	440 246,51	73,34		649 134,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	3 500,00	5 120,00	5 120,00	14 431,00	281,86		5 100,60
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 306,20	300,00	300,00	892,00	297,33		11 800,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS							3 590,40
TOTAL	738 383,43	847 480,00	851 060,00	795 635,78	93,48	0,00	970 115,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : OFF TOURISME-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89502 - OFF TOURISME-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	378 070,00	851 060,00	1 229 130,00
Titres de recette émis (b)	25 174,37	796 253,79	821 428,16
Réductions de titres (c)		718,00	718,00
Recettes nettes (d = b - c)	25 174,37	795 535,79	820 710,16
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	378 070,00	851 060,00	1 229 130,00
Mandats émis (f)	51 248,13	698 203,88	749 452,01
Annulations de mandats (g)	6 585,30		6 585,30
Depenses nettes (h = f - g)	44 662,83	698 203,88	742 866,71
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		97 331,91	77 843,45
(h - d) Déficit	19 488,46		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89502 - OFF TOURISME-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
OFF TOURISME-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	49 809,80		-19 488,46		30 321,34
Fonctionnement	230,00	230,00	97 331,91		97 331,91
Sous-Total	50 039,80	230,00	77 843,45		127 653,25
TOTAL II	50 039,80	230,00	77 843,45		127 653,25
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	50 039,80	230,00	77 843,45		127 653,25

Report de l'excédent d'investissement : 30 321,34€

Il est proposé d'affecter au résultat et de reprendre sur le budget 2022 le montant de 97 331,91€. L'excédent de fonctionnement à reporter au 31/12/2021 est de 0,00€.

BR SPANC - 89503 :

SPANC-> Service Public d'Assainissement Non Collectif

Investissement :

Les subventions versées aux usagers qui se mettent aux normes est versée par la CC qui la reçoit de l'agence de l'eau. (c/4581et c/4582)

Informations sur les subventions :

Montant de la subvention : 6000 € + 50 % de l'étude de sol

Les conditions pour être éligible :

- Faire partie des communes éligibles (liste AE)
- Avoir une installation classée non-conforme présentant un danger pour la santé des personnes lors du diagnostic postérieur à 2012

- Habitation située en zone d'assainissement non collectif sur le plan de zonage approuvé après enquête public
En 2021, 93 125€ de subventions versées, Prévisions pour 2022 : 640 500€
Il est prévu l'acquisition d'un véhicule pour le technicien qui doit être recruté ainsi que le matériel de bureau nécessaire à un poste supplémentaire.

Fonctionnement :

Le chapitre de dépenses de fonctionnement est provisionné à un niveau légèrement inférieur à celui de 2021.

Pour atteindre le nombre de contrôles programmés sur la durée de l'abonnement, un bureau d'études devait être recruté mais aucun bureau n'a répondu à la consultation en 2021. Depuis plusieurs mois, le service tente de recruter un technicien pour venir compléter l'équipe actuelle et pallier l'absence de bureau d'études disponibles.

La hausse sur le chapitre des charges de personnel s'explique par la prévision d'un salaire de technicien supplémentaire et également par : la revalorisation du régime indemnitaire des agents au 1er janvier 2022, l'évolution des carrières, la hausse des cotisations et l'éventuelle revalorisation de l'indice de la FPT (gelé depuis février 2017).

Pour atteindre le nombre de contrôles programmés sur la durée de l'abonnement, un bureau d'études devait être recruté mais aucun bureau n'a répondu à la consultation en 2021. Depuis plusieurs mois, le service tente de recruter un technicien pour venir compléter l'équipe actuelle et pallier l'absence de bureau d'études disponibles.

Bilan des années antérieures :

	Bilan 2017	Bilan 2018	Bilan 2019	Bilan 2020	Bilan 2021
Vente immobilière	148	209	290	273	289
Contrôle bonne execution	84	83	113	58	119
Contrôle conception	77	79	140	149	240
CU	16	28	48	27	51
Diagnostics	156	85	4	18	57
Contrôle périodique	237	96	246	258	359
TOTAL Prestations	718	580	841	783	1115

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
020 DEPENSES IMPREVUES		8 000,00	8 000,00				
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 190,00	3 190,00	735,73	23,06		25 940,00
4581 OPERATION COMPTES DE TIERS	93 908,00	234 000,00	234 000,00	93 125,50	39,80	140 600,00	499 900,00
TOTAL	93 908,00	245 190,00	245 190,00	98 861,23	38,28	140 600,00	626 840,00

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO		5 804,47	5 804,47				10 443,03
021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.							9 342,00
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	5 560,95	5 385,53	5 385,53	5 374,29	99,79		6 154,97
4582 OPERATION COMPTES DE TIERS	93 908,00	234 000,00	234 000,00	93 125,50	39,80	140 600,00	499 900,00
TOTAL	99 468,95	245 190,00	245 190,00	98 499,78	40,17	140 600,00	626 840,00

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Déficit antérieur reporté							
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	25 672,09	110 150,00	110 150,00	20 808,88	18,89		96 800,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	117 186,00	145 900,00	145 900,00	123 103,00	84,37		172 600,00
022 DEPENSES IMPREVUES		14 000,00	14 000,00				17 750,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.							9 342,00
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	5 560,95	5 385,53	5 385,53	5 374,29	99,79		6 154,97
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	130,00	7 100,47	7 100,47	316,44	4,46		7 500,03
66 CHARGES FINANCIERES		1 000,00	1 000,00				1 500,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	683,13	28 449,00	28 449,00	2 363,45	8,31		41 620,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		2 000,00	2 000,00				
TOTAL	149 232,17	319 986,00	319 986,00	151 966,06	48,40	0,00	363 267,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Excédent antérieur reporté		157 639,79	157 639,79				190 186,41
013 ATTENUATION DE CHARGES		10,21	10,21				10,59
70 VENTES DE PRODUITS	180 251,36	156 000,00	156 000,00	181 364,98	116,26		157 600,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION							3 780,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION		10,00	10,00	0,51	5,10		10,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	60,39	315,00	315,00	3 147,19	999,11		30,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS		10,00	10,00				1 650,00
TOTAL	180 311,75	319 986,00	319 986,00	184 512,68	68,76	0,00	363 267,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : SPANC-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89503 - SPANC-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	245 190,00	313 985,00	559 175,00
Titres de recette émis (b)	98 499,79	188 183,80	286 683,59
Réductions de titres (c)		3 671,12	3 671,12
Recettes nettes (d = b - c)	98 499,79	184 512,68	283 012,47
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	245 190,00	313 985,00	559 175,00
Mandats émis (f)	93 861,23	151 966,06	245 827,29
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	93 861,23	151 966,06	245 827,29
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 638,56	32 546,62	37 185,18
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89503 - SPANC-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	5 804,47		4 638,56		10 443,03
Fonctionnement	157 639,79		32 546,62		190 186,41
Sous-Total	163 444,26		37 185,18		200 629,44
TOTAL III	163 444,26		37 185,18		200 629,44
TOTAL I + II + III	163 444,26		37 185,18		200 629,44

Report de l'excédent d'investissement : 10 443,03

Report de l'excédent de fonctionnement : 190 186,41€

BA AC - 89504 :

Ce budget est voté HT.

Investissement :

Pour 2022, les investissements prévus sont ceux initiés par les communes avant transfert de la compétence ainsi que ceux qui sont rendus obligatoires (mises aux normes) et ceux liés aux projets de développement et

d'aménagement de l'intercom.

Il s'agit des investissements inscrit dans le Plan de Programmation Pluriannuel présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

Fonctionnement :

Chapitre des charges à caractère général : légère baisse de 1 559 000€ de prévisions en 2021 à 1 458 100€ de prévision en 2022.

Les tarifs 2022 pour l'assainissement ont été votés fin 2021 par la communauté de communes. Les redevances assainissement prévues pour 2022 représentent près de 60% des recettes réelles de ce budget. Le reste étant financé par l'agence de l'eau et les primes d'épuration.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPOR							
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	116 068,55	300 000,00	300 000,00	280 852,81	93,62		300 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		30 000,00	44 300,00	28 504,05	64,34		
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS		12 650,97	12 650,97	12 650,97	100,00		
16 EMPRUNTS ET DETTES	393 859,62	410 000,00	410 000,00	379 831,94	92,64		405 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	188 776,02	116 892,00	224 470,00	64 536,00	28,75	29 670,00	63 750,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	126 576,89	7 805 003,00	7 980 710,00	166 416,88	2,09	137 438,84	8 194 207,41
4581 OPERATIONS POUR CPTÉ DE TIERS	16 918,41	229 000,00	233 760,00			4 760,00	304 000,00
TOTAL	842 198,49	8 803 646,97	9 206 880,97	892 792,66	10,13	171 868,84	9 288 867,41

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO		777 545,32	777 545,32				1 098 794,07
021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.		494 059,00	494 059,00				766 132,18
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS	618 410,54	750 000,68	750 400,68	750 339,35	99,99		809 900,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		30 000,00	44 300,00	28 504,05	64,34		
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS		12 650,97	12 650,97	12 650,97	100,00		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	279 546,22	2 618 335,00	3 071 935,00	76 547,00	2,49	350 000,00	3 547 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES		3 764 000,00	3 764 000,00	386 000,03	10,26		2 562 000,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS							
4582 OPERATIONS POUR CPTÉ DE TIERS	31 235,00	194 000,00	291 000,00			70 000,00	235 000,00
TOTAL	829 191,76	8 640 690,97	9 206 880,97	1 264 041,40	13,82	420 000,00	9 018 826,26

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	161 645,66	1 559 000,00	1 559 000,00	416 123,14	26,69		1 458 100,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	85 047,00	111 000,00	111 000,00	105 258,00	94,83		111 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	24 454,00						
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.		494 059,00	494 059,00				766 132,18
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	618 410,54	750 000,68	750 400,68	750 339,35	99,99		809 900,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	1 375,11	7 300,00	8 550,00	2 009,89	23,51		9 500,00
66 CHARGES FINANCIERES	92 853,12	122 000,00	122 000,00	85 677,56	70,23		105 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	702,81	356 603,32	354 953,32	7 017,10	1,98		267 326,49
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		2 800,00	2 800,00				11 200,00
TOTAL	984 488,24	3 402 793,00	3 402 793,00	1 986 426,04	40,16	0,00	3 638 168,87

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Excédent antérieur reporté		1 034 702,87	1 034 702,87				1 263 649,67
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS	116 068,55	300 000,00	300 000,00	280 852,81	93,62		300 000,00
70 VENTES DE PRODUITS	857 246,63	1 058 000,00	1 058 000,00	1 093 113,92	103,32		1 110 000,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 007 000,00	1 007 000,00	217 814,37	21,63		864 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION					0,99		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 731,75	3 060,13	3 060,13	3 589,75	117,31		509,00
TOTAL	988 046,93	3 402 793,00	3 402 793,00	1 696 371,84	46,88	0,00	3 638 168,87

Résultats budgétaires de l'exercice

89504 - ASST DSP-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 205 890,97	3 402 763,00	12 608 653,97
Titres de recette émis (b)	1 254 041,40	1 841 088,18	3 095 129,58
Réductions de titres (c)		245 716,34	245 716,34
Recettes nettes (d = b - c)	1 254 041,40	1 595 371,84	2 849 413,24
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 205 890,97	3 402 763,00	12 608 653,97
Mandats émis (f)	932 792,65	1 383 373,99	2 316 166,64
Annulations de mandats (g)		16 948,95	16 948,95
Depenses nettes (h = f - g)	932 792,65	1 366 425,04	2 299 217,69
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	321 248,75	228 946,80	550 195,55
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89504 - ASST DSP-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASST DSP-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	777 545,32		321 248,75		1 098 794,07
Fonctionnement	1 034 702,87	12 650,97	228 946,80	12 650,97	1 263 649,67
Sous-Total	1 812 248,19	12 650,97	550 195,55	12 650,97	2 362 443,74
TOTAL III	1 812 248,19	12 650,97	550 195,55	12 650,97	2 362 443,74
TOTAL I + II + III	1 812 248,19	12 650,97	550 195,55	12 650,97	2 362 443,74

OONB de 12650.97 résultant de l'annulation du mandat de prise en charge du déficit d'investissement du budget assainissement Grandcamp par titre d'ordre mixte débit 1521 crédit 1068. Reversement à la commune de Grancamp en 2021

Report de l'excédent d'investissement de 1 098 794,07€.

Report de l'excédent de fonctionnement : 1 263 649,67€.

BA Ateliers Relais – 89505 :

Ce budget est voté HT.

Investissement :

RAS Crédits prévus pour les cautions uniquement

Fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire une enveloppe pour la réalisation de travaux en vue de réaménager un des ateliers.

Les recettes de ce budget annexe sont les loyers versés par les occupants.

Ce budget dégage un excédent de 32 k€ en fin d'exercice 2021.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
16 EMPRUNTS ET DETTES	2 141,40	5 500,00	5 500,00				5 500,00
TOTAL	2 141,40	5 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
16 EMPRUNTS ET DETTES		5 500,00	5 500,00				5 500,00
TOTAL	0,00	5 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 347,68	20 161,00	20 161,00	1 499,69	7,44		33 650,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	705,00	1 300,00	1 300,00	719,00	55,31		1 900,00
022 DEPENSES IMPREVUES		1 000,00	1 000,00				2 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		4 010,00	4 010,00				2 710,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		12 300,00	12 300,00	5 127,00	41,68		14 250,00
TOTAL	2 052,68	38 771,00	38 771,00	7 345,69	18,95	0,00	54 510,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Excédent antérieur reporté		19 260,64	19 260,64				32 182,01
70 PRODUITS DES SERVICES		500,00	500,00	966,00	193,20		3 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	19 171,92	19 010,36	19 010,36	19 301,06	101,53		19 317,99
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 141,40						10,00
TOTAL	21 313,32	38 771,00	38 771,00	20 267,06	52,27	0,00	54 510,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : AT RELAIS-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89505 - AT RELAIS-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 500,00	38 771,00	44 271,00
Titres de recette émis (b)		20 267,06	20 267,06
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		20 267,06	20 267,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 500,00	38 771,00	44 271,00
Mandats émis (f)		7 345,69	7 345,69
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		7 345,69	7 345,69
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		12 921,37	12 921,37
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89505 - AT RELAIS-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif AT RELAIS-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement					
Fonctionnement	19 260,64		12 921,37		32 182,01
Sous-Total	19 260,64		12 921,37		32 182,01
TOTAL II	19 260,64		12 921,37		32 182,01
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	19 260,64		12 921,37		32 182,01

Pas de report d'investissement

Report de l'excédent de fonctionnement : 32 182,01€

Les budgets de Zones d'Activités :

Ces budgets comptabilisent l'acquisition des terrains, les travaux de viabilisation, ainsi que toutes les charges liées à l'aménagement. On y comptabilise aussi les subventions perçues et les emprunts le cas échéant. Après cession de l'ensemble des terrains ainsi aménagés, l'opération est terminée. Pour le bon équilibre de ce type d'opération, le prix de cession des parcelles ainsi viabilisées devra prendre en compte tous ces éléments financiers. En cas de non-équilibre en fin d'opération, c'est le budget principal qui assure le financement.

BA ZA Isigny – 89506 :

Ce budget est voté HT.

Investissement :

Les écritures d'investissement constatent les stocks et les échanges d'ordre non budgétaires.

Fonctionnement :

L'extension est prévue sur 10 ha. La 1^{ère} tranche est terminée : 3.7 ha. Les terrains sont viabilisés (6 terrains divisibles à la demande). La commercialisation des terrains est en cours.

Pour 2022, il est proposé d'inscrire 100 000€ pour les travaux de finalisation de la tranche 1, à réaliser lorsque les terrains seront vendus. Il est également prévu 60 000€ pour étendre le réseau fibre optique et 3 000€ pour les panneaux d'entrée de zone.

Prix des parcelles : 18€ du m² HT pour les parcelles en front de Rn 13 et 12€ m² HT pour autres parcelles.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Déficit antérieur reporté		109 788,76	109 788,76				173 896,60
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	862 115,87	1 045 513,87	1 045 513,87	887 074,50	84,85		1 070 994,50
16 EMPRUNTS ET DETTES	38 236,92	39 155,00	39 155,00	39 151,21	99,99		40 088,00
TOTAL	900 352,79	1 194 457,63	1 194 457,63	926 225,71	77,54	0,00	1 284 981,10

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	840 699,61	862 115,87	862 115,87	862 115,87	100,00		887 074,50
16 EMPRUNTS ET DETTES		332 341,76	332 341,76				397 906,60
TOTAL	840 699,61	1 194 457,63	1 194 457,63	862 115,87	72,18	0,00	1 284 981,10

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Déficit antérieur reporté		13 723,35	13 723,35				13 127,35
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	996,09	164 515,00	164 515,00	5 703,08	3,47		164 515,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 246,00	2 600,00	2 600,00	2 389,00	91,88		2 600,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	840 699,61	862 115,87	862 115,87	862 115,87	100,00		887 074,50
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.	21 135,26	19 698,00	19 698,00	19 698,00	100,00		20 220,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		316 383,65	316 383,65		0,04		317 469,65
66 CHARGES FINANCIERES	18 174,17	17 260,00	17 260,00	17 254,51	99,97		16 315,00
TOTAL	883 251,13	1 396 295,87	1 396 295,87	907 160,50	64,97	0,00	1 421 321,50

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	862 115,87	1 045 513,87	1 045 513,87	887 074,50	84,85		1 070 994,50
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.	21 135,26	19 698,00	19 698,00	19 698,00	100,00		20 220,00
70 PRODUITS DES SERVICES		330 914,00	330 914,00	612,00	0,25		330 102,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION		5,00	5,00				5,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		165,00	165,00	172,00	104,24		
TOTAL	883 251,13	1 396 295,87	1 396 295,87	907 756,50	65,01	0,00	1 421 321,50

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : ZAE ISIGNY-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89506 - ZAE ISIGNY-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 194 457,63	1 396 295,87	2 590 753,50
Titres de recette émis (b)	862 115,87	907 756,50	1 769 872,37
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	862 115,87	907 756,50	1 769 872,37
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 194 457,63	1 396 295,87	2 590 753,50
Mandats émis (f)	926 225,71	911 805,51	1 838 031,22
Annulations de mandats (g)		4 645,01	4 645,01
Dépenses nettes (h = f - g)	926 225,71	907 160,50	1 833 386,21
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		596,00	
(h - d) Déficit	64 109,84		63 513,84

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89506 - ZAE ISIGNY-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZAE ISIGNY-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	-109 788,76		-64 109,84		-173 898,60
Fonctionnement	-13 723,35		596,00		-13 127,35
Sous-Total	-123 512,11		-63 513,84		-187 025,95
TOTAL II	-123 512,11		-63 513,84		-187 025,95
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-123 512,11		-63 513,84		-187 025,95

Report du déficit d'investissement : 173 898,60€

Report du déficit de fonctionnement : 13 127,35€

BA ZA Molay – 89507 :

Ce budget est voté HT.

Investissement :

Les écritures d'investissement constatent les stocks et les échanges d'ordre non budgétaires.

Fonctionnement :

Les terrains de la tranche 2 sont viabilisés et sont tous vendus. La tranche 3 est en cours.

Il est proposé d'inscrire au budget 2022 :

Report de la dépollution – tranche 4 + solde des travaux de la tranche 2 : 28 850€ + la tranche 3 : 541 000€

Les subventions ont été sollicitées auprès de la Région et du Département pour la tranche 3.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Déficit antérieur reporté		288 043,20	288 043,20				312 482,75
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	146 787,00	408 250,00	408 250,00	171 226,55	41,84		876 276,55
TOTAL	146 787,00	696 293,20	696 293,20	171 226,55	24,59	0,00	1 188 759,30

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	143 632,00	146 787,00	146 787,00	146 787,00	100,00		171 226,55
16 EMPRUNTS ET DETTES		549 506,20	549 506,20				1 017 532,75
TOTAL	143 632,00	696 293,20	696 293,20	146 787,00	21,08	0,00	1 188 759,30

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	909,00	523 150,00	523 150,00	22 112,85	4,23		634 750,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 246,00	2 600,00	2 600,00	2 389,00	91,88		2 600,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	143 632,00	146 787,00	146 787,00	146 787,00	100,00		171 226,55
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.		3 600,00	3 600,00	3 090,90	85,86		3 600,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		273 210,98	273 210,98				638 049,98
TOTAL	146 787,00	949 347,98	949 347,98	174 379,55	18,37	0,00	1 450 226,53

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Excédent antérieur reporté		244 792,98	244 792,98				244 792,98
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	146 787,00	408 250,00	408 250,00	171 226,55	41,94		876 276,55
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.		3 600,00	3 600,00	3 090,90	85,86		3 600,00
70 PRODUITS DES SERVICES		127 500,00	127 500,00				63 750,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS		185 200,00	185 200,00				261 802,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION		5,00	5,00	0,10	2,00		5,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS				62,00			
TOTAL	146 787,00	949 347,98	949 347,98	174 379,55	18,37	0,00	1 450 226,53

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : ZA MOLAY-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89507 - ZA MOLAY-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	696 293,20	949 347,98	1 645 641,18
Titres de recette émis (b)	146 787,00	174 379,55	321 166,55
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	146 787,00	174 379,55	321 166,55
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	696 293,20	949 347,98	1 645 641,18
Mandats émis (f)	171 226,55	174 379,55	345 606,10
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	171 226,55	174 379,55	345 606,10
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	24 439,55		24 439,55

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89507 - ZA MOLAY-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZA MOLAY-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	-288 043,20		-24 439,55		-312 482,75
Fonctionnement	244 792,98				244 792,98
Sous-Total	-43 250,22		-24 439,55		-67 689,77
TOTAL II	-43 250,22		-24 439,55		-67 689,77
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-43 250,22		-24 439,55		-67 689,77

Report du déficit d'investissement : 312 482,75€

Report de l'excédent de fonctionnement : 244 792,98€

BA ZA Synergie Grandcamp - 89508 :

Ce budget est voté HT.

Investissement :

Les écritures d'investissement constatent les stocks et les échanges d'ordre non budgétaires.

Fonctionnement :

Les études pour cette ZA ont été lancées en 2019. L'achat des terrains à la commune se fait par tranche de 10%, tous les ans, ou plus en cas de vente afin d'atteindre la valeur inscrite à l'état d'actif.

Le démarrage des travaux est prévu pour 2022. A cette fin, une enveloppe de plus de 797k€ est soumise au vote.

Des subventions sont sollicitées auprès de l'Etat, de la Région et du Département. Un diagnostic archéologique a été réalisé.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Déficit antérieur reporté		22 650,06	22 650,06				59 424,32
001 Solde d'exéc négat reporté N-1		22 650,06	22 650,06				59 424,32
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 130,00	428 070,59	428 070,59	167 584,79	39,15		970 974,79
3355 Travaux	9 130,00	428 070,59	428 070,59	167 584,79	39,15		970 974,79
16 EMPRUNTS ET DETTES	13 520,06	13 521,00	13 521,00	13 520,06	99,99		13 521,00
168741 Communes membres du GFP	13 520,06	13 521,00	13 521,00	13 520,06	99,99		13 521,00
TOTAL	157 850,65	464 241,65	464 241,65	181 104,85	39,01	0,00	1 043 920,11

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 884,00	144 330,59	144 330,59	144 330,59	100,00		167 584,79
3555 Terrains aménagés		144 330,59	144 330,59				167 584,79
16 EMPRUNTS ET DETTES	135 200,59	319 911,06	319 911,06				876 335,32
1641 Emprunts en euros		319 911,06	319 911,06				876 335,32
TOTAL	142 084,59	464 241,65	464 241,65	144 330,59	31,09	0,00	1 043 920,11

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		597 700,00	597 700,00	20 865,20	3,49		800 790,00
6015 Terrains à aménager		6 000,00	6 000,00	1 672,53	27,88		
6042 Achats de prestations de servi		6 000,00	6 000,00				
6045 Achats d'études, prestations d		584 500,00	584 500,00	16 747,67	2,87		2 190,00
605 Achats de mat.,équip.& travx				2 445,00			797 400,00
63512 Taxes foncières		1 200,00	1 200,00				1 200,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 246,00	2 600,00	2 600,00	2 389,00	91,88		2 600,00
6215 Personnel affecté par la colle	2 246,00	2 600,00	2 600,00	2 389,00	91,88		2 600,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 884,00	144 330,59	144 330,59	144 330,59	100,00		167 584,79
7133 Variation des en-cours de prod	6 884,00	144 330,59	144 330,59	144 330,59	100,00		167 584,79
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.	2 246,00	3 800,00	3 800,00	2 389,00	62,87		3 800,00
608 Frais accessoires sur terrains	2 246,00	3 800,00	3 800,00	2 389,00	62,87		3 800,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		165 005,00	165 005,00				453 360,00
6522 Reversement de l'excédent des		165 000,00	165 000,00				453 355,00
65888 Autres		5,00	5,00				5,00
TOTAL	11 376,00	913 435,59	913 435,59	169 973,79	18,61	0,00	1 428 134,79

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 130,00	428 070,59	428 070,59	167 584,79	39,15		970 974,79
7133 Variation des en-cours de prod	9 130,00	428 070,59	428 070,59	167 584,79	39,15		970 974,79
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.	2 246,00	3 800,00	3 800,00	2 389,00	62,87		3 800,00
791 Trans. charges courantes	2 246,00	3 800,00	3 800,00	2 389,00	62,87		3 800,00
70 PRODUITS DES SERVICES		165 000,00	165 000,00				14 400,00
7015 Ventes de terrains aménagés		165 000,00	165 000,00				14 400,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS		316 560,00	316 560,00				438 955,00
74718 Autres		120 030,00	120 030,00				145 140,00
7472 Régions		87 675,00	87 675,00				87 675,00
7473 Départements		108 855,00	108 855,00				195 140,00
7478 Autres organismes							11 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION		5,00	5,00				5,00
7588 Produits divers de gestion		5,00	5,00				5,00
TOTAL	11 376,00	913 435,59	913 435,59	169 973,79	18,61	0,00	1 428 134,79

Résultats budgétaires de l'exercice

89508 - ZA SYNERGIE-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	464 241,65	913 435,59	1 377 677,24
Titres de recette émis (b)	144 330,59	169 973,79	314 304,38
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	144 330,59	169 973,79	314 304,38
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	464 241,65	913 435,59	1 377 677,24
Mandats émis (f)	181 104,85	169 973,79	351 078,64
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	181 104,85	169 973,79	351 078,64
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	36 774,26		36 774,26

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89508 - ZA SYNERGIE-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZA SYNERGIE-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	-22 650,06		-36 774,26		-59 424,32
Fonctionnement					
Sous-Total	-22 650,06		-36 774,26		-59 424,32
TOTAL II	-22 650,06		-36 774,26		-59 424,32
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-22 650,06		-36 774,26		-59 424,32

Pas de report de fonctionnement

Report du déficit d'investissement : 59 424,32€

BA Ecole de voile -89509 :

Investissement :

En investissement, pour 2021, renouvellement de gilets et de combinaisons et acquisition de 2 catamarans. Pour 2022, il est proposé d'acheter 2 catamarans, 12 planches à voile et de continuer le renouvellement. Le Département et la Région participe aux financements de ces acquisitions.

Fonctionnement :

Ce budget gère les activités de l'école de voile CAP 21, basée à Grandcamp-Maisy.

Les recettes de ce budget sont les redevances payées par les utilisateurs lors des cours, des locations, de la marche aquatique côtière et autres prestations mais aussi par les groupes de scolaires ou les groupes extra scolaires du territoire.

En 2021, comme en 2020, en raison de la crise sanitaire, la majeure partie des activités avec les scolaires ont été annulées par l'Education Nationale.

Les prévisions de dépenses 2022 sont inférieurs de 15 000€ par rapport à celles de 2021.

Pour 2021, la participation du budget principal sur ce budget annexe est de près de 30 k€. En 2021, le loyer de la Délégation de service public a été enregistré sur ce budget mais à partir de 2022, tout ce qui concerne la DSP sera rattaché au budget principal, fonction 414.

Pour équilibrer ce budget prévisionnel en 2022, il est prévu la somme de 59k€.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
020 DEPENSES IMPREVUES							2 500,00
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 815,70	6 721,00	6 721,00	3 815,68	56,77		5 300,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 219,45	50 938,20	63 800,00	31 147,79	48,82	907,13	37 068,77
TOTAL	16 035,15	57 659,20	70 521,00	34 963,47	49,58	907,13	44 868,77

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Excédent antérieur reporté		19 358,01	19 358,01				16 337,95
021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.		12 749,99	12 749,99				
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	21 248,85	19 650,00	19 650,00	16 169,83	82,29		19 240,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	1 934,00	12 469,00	12 469,00	9 545,48	76,55		4 199,95
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 473,93	4 225,00	6 294,00	6 228,10	98,95	3 498,90	2 499,10
TOTAL	27 656,78	68 452,00	70 521,00	31 943,41	45,30	3 498,90	42 277,00

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	23 730,47	43 800,00	43 800,00	29 210,74	66,69		42 835,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	60 189,00	69 000,00	69 000,00	62 265,00	90,24		70 400,00
022 DEPENSES IMPREVUES		1 000,00	1 000,00				1 000,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.		12 749,99	12 749,99				
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	21 248,85	19 650,00	19 650,00	16 169,83	82,29		19 240,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		200,00	200,00				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	60,00	4 550,01	4 550,01	4 025,00	88,46		1 000,00
TOTAL	105 228,32	150 950,00	150 950,00	111 670,57	73,98	0,00	134 475,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
013 ATTENUATION DE CHARGES		10,00	10,00	104,85	1048,50		10,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 815,70	6 721,00	6 721,00	3 815,68	56,77		5 300,00
70 PRODUITS DES SERVICES	56 390,50	65 500,00	65 500,00	77 005,50	117,57		67 000,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	45 022,12	77 969,00	77 969,00	30 727,54	39,41		60 615,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION							50,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		750,00	750,00	17,00	2,27		1 500,00
TOTAL	105 228,32	150 950,00	150 950,00	111 670,57	73,98	0,00	134 475,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : ECOLE VOILE-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89509 - ECOLE VOILE-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	70 521,00	150 950,00	221 471,00
Titres de recette émis (b)	31 943,41	111 670,57	143 613,98
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	31 943,41	111 670,57	143 613,98
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	70 521,00	150 950,00	221 471,00
Mandats émis (f)	34 963,47	111 670,57	146 634,04
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	34 963,47	111 670,57	146 634,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	3 020,06		3 020,06

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89509 - ECOLE VOILE-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ECOLE VOILE-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	19 358,01		-3 020,06		16 337,95
Fonctionnement					
Sous-Total	19 358,01		-3 020,06		16 337,95
TOTAL II	19 358,01		-3 020,06		16 337,95
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	19 358,01		-3 020,06		16 337,95

Report de l'excédent d'investissement de 16 337,95€

Pas d'excédent ni de déficit de fonctionnement. Pas d'affectation de résultat

BA Transports - 89511 :

Investissement :

Des crédits sont prévus en investissement afin de permettre le remplacement de matériel informatique en cas de panne.

Fonctionnement :

Pour 2022, les charges liées à ce budget ont été ajustées pour essayer d'anticiper les augmentations du prix du carburant.

Cependant, au total, les dépenses de fonctionnement ne sont pas en augmentation car un des circuits gérés jusqu'en 2021 par la CC est maintenant pris en charge par la Région via un prestataire. Seules les dépenses liées à l'accompagnement pour ce circuit sont à notre charge.

Ce budget comptabilise les prestations de transport scolaire dont l'accompagnement dans les bus. Il s'agit de charges de fonctionnement et de personnel (chauffeurs et accompagnants).

Au 1^{er} janvier 2019, la compétence a été transférée en totalité à la communauté de communes. Les syndicats qui géraient précédemment cette compétence ont été dissous.

Ce budget est financé en partie par une subvention de la Région. La première année après la prise de compétence (2019) a été compliquée à gérer. En effet, en plus du transfert des syndicats vers la communauté de communes, il y a aussi eu le passage de relai entre le Département et la Région. Des circuits ont été réorganisés en septembre 2019, la Région a modifié ses modes de versement des subventions : l'estimation des recettes 2019 a été délicate. L'année 2020 a été une année de transition vers l'harmonisation des circuits sur le territoire. La crise sanitaire est venue impacter aussi les prévisions faites sur ce budget annexe. Le contexte 2021 a lui aussi été largement perturbé par la pandémie liée à la COVID-19. Les protocoles imposés par la crise sanitaire génèrent le paiement d'heures de désinfection des bus 2 fois par jour, après chaque utilisation.

Pour 2021, la participation du budget principal sur ce budget annexe est de près de 311 k€.

La préparation du budget 2022 amènent à voter un produit prévisionnel de 315 k€. La subvention de la Région est attendue à hauteur de 160 k€.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPO		2 723,61	2 723,61				
020 DEPENSES IMPREVUES		3 442,39	442,39				
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 900,00	5 900,00	307,00	5,20		4 859,00
TOTAL	5 158,45	9 066,00	9 066,00	307,00	3,39	0,00	4 859,00

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPO							2 584,40
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECTIONS		6 342,39	6 342,39	2 841,04	44,79		1 800,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	10 409,71	2 723,61	2 723,61	2 773,97	101,85		674,60
TOTAL	10 409,71	9 066,00	9 066,00	5 615,01	61,93	0,00	4 859,00

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	77 291,23	188 550,00	188 550,00	103 595,81	55,53		134 880,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	411 709,09	449 800,00	449 800,00	449 351,51	99,90		434 100,00
022 DEPENSES IMPREVUES		1 000,00	1 000,00				2 000,00
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTIONS		6 342,39	6 342,39	2 841,04	44,79		1 800,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	382,85	750,00	750,00	240,02	32,00		650,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 743,07	9 400,61	9 400,61	7 089,28	75,20		1 800,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS							1 470,00
TOTAL	492 134,98	653 843,00	653 843,00	563 097,66	86,12	0,00	576 300,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Excédent antérieur reporté		0,35	0,35				0,35
013 ATTENUATION DE CHARGES	7 226,38	3 000,00	3 000,00	689,18	22,97		1 500,00
70 VENTES DE PRODUITS	78 657,98	127 600,00	127 600,00	94 430,80	74,01		97 250,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	403 999,77	520 222,85	520 222,85	465 820,11	89,54		475 329,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	3 058,70	3 000,00	3 000,00	2 157,57	71,92		2 200,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	984,74	20,00	20,00				20,85
TOTAL	493 927,57	653 843,00	653 843,00	563 097,66	86,12	0,00	576 300,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 014005

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC BAYEUX

ETABLISSEMENT : TRANSPORT-CC ISIGNY-OMAHA

Résultats budgétaires de l'exercice

89511 - TRANSPORT-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 066,00	653 843,00	662 909,00
Titres de recette émis (b)	5 615,01	563 856,82	569 471,83
Réductions de titres (c)		759,16	759,16
Recettes nettes (d = b - c)	5 615,01	563 097,66	568 712,67
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 066,00	653 843,00	662 909,00
Mandats émis (f)	307,00	563 097,66	563 404,66
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	307,00	563 097,66	563 404,66
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 308,01		5 308,01
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89511 - TRANSPORT-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TRANSPORT-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	-2 723,61		5 308,01		2 584,40
Fonctionnement	2 723,96	2 723,61			0,35
Sous-Total	0,35	2 723,61	5 308,01		2 584,75
TOTAL III	0,35	2 723,61	5 308,01		2 584,75
TOTAL I + II + III	0,35	2 723,61	5 308,01		2 584,75

Report du déficit d'investissement de 2 584,40€

Report de l'excédent de fonctionnement de 0,35€.

BA ZA Formigny - 89513 :

Ce budget est voté HT.

Investissement :

Les écritures d'investissement constatent les stocks et les échanges d'ordre non budgétaires.

Fonctionnement :

L'Avant-Projet Sommaire a été validé en Conseil Communautaire le 17/12/2020. La surface à acquérir est de 4,3 hectares dont 3,8 hectares sont estimés comme cessibles.

Aides sollicitées : Contrat de territoire Région et Contrat du Département.

Le règlement du lotissement et le dépôt du permis d'aménager ont été validés au conseil communautaire du 18/03/2021.

Les fouilles rendues obligatoires suite au diagnostic archéologique se sont terminées fin mars 2022.

Il est proposé d'inscrire la somme de 988 500€ pour les travaux qui devraient débuter début mai 2022.

Cette enveloppe prend en compte le coût du diagnostic archéologique.

Il est envisagé de commencer à vendre des parcelles fin 2022.

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Déficit antérieur reporté		27 264,17	27 264,17				228 560,94
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27 264,17	590 327,00	881 091,00	228 560,94	25,94		1 257 265,94
TOTAL	27 264,17	617 591,17	908 355,17	228 560,94	25,16	0,00	1 485 826,88

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	19 538,17	27 264,17	27 264,17	27 264,17	100,00		228 560,94
16 EMPRUNTS ET DETTES		590 327,00	881 091,00				1 257 265,94
TOTAL	19 538,17	617 591,17	908 355,17	27 264,17	3,00	0,00	1 485 826,88

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Déficit antérieur reporté							
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 480,00	815 727,00	1 125 727,00	198 907,77	17,67		995 500,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 246,00	2 600,00	2 600,00	2 389,00	91,88		4 100,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	19 538,17	27 264,17	27 264,17	27 264,17	100,00		228 560,94
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC.	2 246,00	2 600,00	2 600,00	2 389,00	91,88		35 205,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION		5,00	5,00				885 510,17
TOTAL	29 510,17	848 196,17	1 158 196,17	230 949,94	19,94	0,00	1 948 876,11

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Excédent antérieur reporté		0,17	0,17				0,17
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27 264,17	590 327,00	881 091,00	228 560,94	25,94		1 257 265,94
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC.	2 246,00	2 600,00	2 600,00	2 389,00	91,88		35 205,00
70 PRODUITS DES SERVICES							189 200,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS		228 000,00	274 500,00				467 200,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION		5,00	5,00				5,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		27 264,00					
TOTAL	29 510,17	848 196,17	1 158 196,17	230 949,94	19,94	0,00	1 948 876,11

Résultats budgétaires de l'exercice

89513 - ZA FORMIGNY-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	908 355,17	1 158 196,17	2 066 551,34
Titres de recette émis (b)	27 264,17	230 949,94	258 214,11
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	27 264,17	230 949,94	258 214,11
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	908 355,17	1 158 196,17	2 066 551,34
Mandats émis (f)	228 560,94	230 949,94	459 510,88
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	228 560,94	230 949,94	459 510,88
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	201 296,77		201 296,77

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89513 - ZA FORMIGNY-CC ISIGNY-OMAHA

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZA FORMIGNY-CC ISIGNY-OMAHA					
Investissement	-27 264,17		-201 296,77		-228 560,94
Fonctionnement	0,17				0,17
Sous-Total	-27 264,00		-201 296,77		-228 560,77
TOTAL II	-27 264,00		-201 296,77		-228 560,77
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-27 264,00		-201 296,77		-228 560,77

Report du déficit d'investissement : 228 560,94€

Report du l'excédent de fonctionnement de 0,17€

Budget Principal - 89500 :

Investissement :

Les reste à réaliser s'élèvent à 1 375 137,63€ en dépenses et à 3 350 623,14€ en recettes.

Les investissements inscrits dans le prévisions budgétaires 2022 sont ceux présentés dans le Plan de Programmation Pluriannuel présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires du 3 mars dernier.

Fonctionnement :

Dépenses :

L'exercice 2021 a été fortement impacté par la crise sanitaire. Pour les prévisions 2022, cela a été pris en compte. Il a été prévu des crédits pour un fonctionnement plus 'habituel' des services. Cependant, la guerre en Ukraine et les fortes contraintes notamment économiques qu'elle engendre amène à une très grande prudence.

Au niveau du chapitre des dépenses à caractère général, les membres de la commission ont tenté d'anticiper les très fortes hausses du coût de l'énergie mais aussi des denrées alimentaires.

Pour ces 2 principales raisons, pour ce chapitre, il est donc prévu une hausse globale de près de 12%.

Articles les plus impactés :

c/60612 = Energie

c/60621 = Combustibles

c/6022 = Carburants
c/60623 = Alimentation

Les fournitures de petits équipements sont également provisionnées à un niveau supérieur à celui de 2021.

Le développement du service Culture, conformément au contrat signé avec le Département, amènent de nouvelles charges. Des recettes sont aussi attendues pour les spectacles et manifestations organisées.

Le c/611 – Prestations de services est composé des prévisions suivantes :

Dépenses liées au RGPD dont appel à projet Cybersécurité voté en 2021, Fredon, contrat de prestation informatique pour l'ensemble des la CC (administratif et scolaire), CDHAT, Biomasse, Spectacles culturels et prestations liées à l'évènementiel et à la communication, Actions économiques (ma Ville Mon Shopping, Observatoire Cci, L'Etape, LDA), Convivio (prestataire livrant les repas des cantines en liaison froide), Prestations ADMR et UFCV pour la jeunesse, Ramassage des algues.

c/ 615221 – Bâtiments publics : il s'agit des travaux et réparations réalisés par les entreprises sur l'ensemble des bâtiments scolaires ou non.

c/615231 – Voirie : Il s'agit des dépenses liés à l'entretien des voiries intercommunales.

c/6188 – Divers, il s'agit en partie des dépenses liées aux intermittents du spectacle

c/6236 – Catalogues et impressions : il s'agit des magazines de l'intercom mais aussi du livret saison culturelle
c/6247 - Transports collectifs : ce compte est également impacté par les fluctuations liées au carburant.

c/6281 – Cotisations : ADTLB, CAUE, Initiative 14, Normandie attractivité, Mission Locale, Scot, SIB, Ter'Bessin services communs, boîte numérique, Soleil 14, PCAET, GEMAPI (355 066€)

Charges liées au personnel : Les prévisions prennent en compte la revalorisation du régime indemnitaire des agents au 1^{er} janvier 2022, l'évolution des carrières, la hausse des cotisations et l'éventuelle revalorisation de l'indice de la FPT (gelé depuis février 2017). Pas de variation des effectifs pour 2022. Certains postes budgétés sont l'objet de subventions en recettes : le poste de chargé de mission culture, les postes des agents en contrat d'apprentissage, les 2 postes de chargés de mission PVD, le poste de l'agent responsable des MFS, ainsi que les 5 emplois aidés en cours.

Chapitre 022 – Dépenses imprévues : La somme provisionnée permettra de faire face aux imprévus. Pour utiliser ces crédits, une délibération devra être prise au préalable.

Chapitre 65 – charges de gestion : ces charges sont constantes. On y trouve la participation à Collectéa qui est compensée par des recettes fiscales.

Chapitre 67 – Charges exceptionnelle : Pour faire face à une augmentation de certaines charges, il a été provisionné une somme supérieure à celle prévue en 2022 sur ce chapitre.

Recettes :

L'excédent reporté c/002 est de 2 563 843,49€ pour 2022. Il n'était que de 1 770 067,43€ pour 2021. Ecart de près de 800 k€

Le chapitre 70 – Produits des services : révision de + 150 000€ correspondant à une reprise d'activités 'normale', hors COVID.

Le chapitre 73 – Impôts et Taxes : Les prévisions proposées sont basées sur un maintien des taux identique à ceux de 2021. La révision des bases apporte cependant une augmentation du produit attendu.

La FPIC et les AC sont provisionnés sur la même base que pour 2021.

Sur ce chapitre, apparait la ligne Taxe GEMAPI au c/7346 pour 355 066€.

Le chapitre 74 – dotations, subventions : pour la DGF, très légère baisse entre 2021 et 2022 : environ 6 000€.

On retrouve dans ce chapitre, les subventions et aides obtenues sur les emplois ainsi que les subventions liées au fonctionnement de certains services (Jeunesse via la CAF, appel à projet cybersécurité, subventions MSAP, plan de relance Etat / Dev Eco, ramassage des algues,

Le chapitre 75 – produits divers de gestion : on y retrouve notamment les loyers perçus pour les PSLA

INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
001 Déficit antérieur reporté		3 449 696,41	3 449 696,41				2 522 693,17
020 DEPENSES IMPREVUES		323 000,00	99 030,00				320 000,00
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 334,00	16 935,00	16 935,00	9 334,00	55,12		17 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES			382 254,74	382 254,74	100,00		
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS							
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT							
16 EMPRUNTS ET DETTES	688 326,61	630 000,00	630 000,00	622 011,72	98,73		615 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 039,20	30 390,00	53 380,00	32 985,76	61,79	672,00	137 908,00
201701 ECOLE STE MARGUERITE							
201702 ECOLE ST PAUL DU VERNAY							
201703 ECOLE ELEM BALLEROY							
201704 PSLA TREVIERES	18 787,89	700,00	13 756,00	5 099,50	37,07	7 922,16	2,84
201705 PMA TOUR EN BESSIN	4 938,65						
201706 AMNGT ANNEXE ANTENNE IM							
201707 ECOLE OSMANVILLE EXTENSION							
201708 AMNGT VENELLE ISIGNY SUR MER	955 649,95	162 381,00	254 100,00	85 425,73	33,62	7 810,06	39,94
201709 PLUI ET URBANISME	25 188,27	88 040,00	179 000,00	139 851,76	78,13	16 536,40	34 103,60
201710 SERVEUR TELEPHONIE IOI							
201711 VOIRIE PRG	695 057,24	1 055 039,00	1 252 000,00	1 083 297,77	86,53	166 113,30	1 016 886,70
201801 DEMOLITION HOTEL MOLAY	70 416,36	10 500,00	10 500,00				
201802 EXTENSION PSLA ISIGNY	299 085,86	18 668,00	626 000,00	531 757,88	84,95	94 163,51	0,49
INVESTISSEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
201803 AMNGT BOURG TREVIERES	1 082 222,17	6 172,00	155 365,98	142 540,09	91,74		
201804 ACCESSIBILITE BATIMENT EPCI	2 541,80	144 000,00	144 000,00	6 154,80	4,27	77 905,83	24 589,37
201805 TRAVAUX PERRE GRANDCAMP							
201806 CANTINE CORMOLAIN	990,00						
201807 DETR TRAVAUX ECOLES 2018							
201901 PSLA MOLAY	43 624,88	748 883,00	1 063 800,00	408 396,59	38,39	600 850,82	1 205 150,79
201902 ECOLE DES POTERIES	75 177,54	959 299,00	1 200 000,00	91 156,96	7,60	149 543,14	1 138 456,86
20201 EXTENSION ECOLE CORMOLAIN	85 233,14	1,00	8 900,00	7 170,81	80,57		
20202 GYMNASSE MOLAY	154 503,81	110 949,00	695 945,00	599 049,48	86,08	6 317,51	2,49
20211 POLE ENFANCE OSMANVILLE		200 000,00	200 000,00	62 894,97	31,45	132 103,83	1 312 896,17
20221 QUAI CRAMPON PVD							50 000,00
20222 SCHEMA DIRECTEUR VELOS PVD							120 000,00
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	23 846,54						58 145,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	317 991,10	655 268,00	798 707,00	498 660,80	62,43	106 619,27	1 015 514,73
22 IMMOBILISATIONS RECUES							
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			265 520,00	255 182,02	96,11	8 580,00	-8 580,00
4581 OPERATIONS D'INV. SOUS MANDAT	360 282,15	11 000,00	11 000,00				11 000,00
TOTAL	4 962 236,56	8 620 921,41	11 509 890,13	4 963 225,38	43,12	1 375 137,63	9 590 810,15

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.		1 188 890,50	1 188 890,50				1 573 632,43
024 PRODUIT DES CESSIONS			-500,00				
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	397 818,89	427 770,00	428 270,00	426 812,21	99,86		446 140,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES			382 254,74	382 254,74	100,00		
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	1 600 244,48	3 284 533,91	4 092 978,91	3 039 755,74	74,27		1 931 803,35
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	86 266,47	145 418,00	237 418,00	91 120,31	38,38		247 786,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	204,00	1 000 000,00	1 183 000,00			900 000,00	2 145 000,00
201701 ECOLE STE MARGUERITE							
201702 ECOLE ST PAUL DU VERNAY							
201703 ECOLE ELEM BALLEROY							
201704 PSLA TREVIERES	482 000,00						
201705 PMA TOUR EN BESSIN	327 449,48						
201707 ECOLE OSMANVILLE EXTENSION							
201708 AMNGT VENELLE ISIGNY SUR MER		220 061,00	795 533,00	420 651,30	52,88	249 384,00	-38 062,00
201709 PLUI ET URBANISME	95 373,00	70 323,00	83 497,00	80 945,00	72,99		
201710 SERVEUR TELEPHONIE IOI							
201711 VOIRIE PRG	140 000,00		200 000,00	160 000,00	80,00	40 000,00	
201801 DEMOLITION HOTEL MOLAY		10 500,00	10 500,00				
201802 EXTENSION PSLA ISIGNY	54 154,05		504 359,00	205 650,27	40,77	251 361,14	0,86
201803 AMNGT BOURG TREVIERES	201 906,53	106 345,00	977 363,98	856 060,05	87,59	171 828,00	
201804 ACCESSIBILITE BATIMENT EPCI	32 890,10		26 829,00			26 829,00	

INVESTISSEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
201805 TRAVAUX PERRE GRANDCAMP							
201806 CANTINE BIBLIO CORMOLAIN							
201807 DETR TRAVAUX ECOLES 2018	47 003,67						
201901 PSLA MOLAY		477 165,00	477 165,00			789 200,00	175 000,00
201902 ECOLE DES POTERIES		107 000,00	360 000,00			620 000,00	14 240,00
20202 GYMNASSE MOLAY			488 000,00	246 979,00	50,61	302 021,00	
20211 POLE ENFANCE OSMANVILLE		83 333,00	83 333,00				1 036 000,00
20222 SCHEMA DIRECTEUR VELOS PVD							60 000,00
4582 OPERATIONS D'INV. SOUS MANDAT	114 587,00	11 000,00	11 000,00				23 784,00
TOTAL	3 559 897,47	7 132 337,41	11 509 890,13	5 890 228,62	51,18	3 350 623,14	7 615 324,64

FONCTIONNEMENT DÉPENSES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 269 829,39	4 416 869,00	4 864 119,00	3 852 673,35	79,21		5 435 688,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	5 449 289,42	6 024 018,00	6 024 018,00	5 830 533,86	96,79		6 305 017,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	1 000 107,99	952 087,00	959 093,00	959 092,29	100,00		959 093,00
022 DEPENSES IMPREVUES		687 000,00	318 900,00				800 000,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.		1 188 890,50	1 188 890,50				1 573 632,43
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	397 818,89	427 770,00	428 270,00	426 812,21	99,86		446 140,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	4 292 499,94	4 944 934,85	4 994 050,85	4 699 236,03	94,10		5 059 082,15
66 CHARGES FINANCIERES	107 065,20	110 500,00	110 500,00	94 835,50	85,82		102 800,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 454,69	306 983,85	254 494,85	85 040,88	33,42		585 400,42
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		15 000,00	15 000,00				24 400,00
TOTAL	14 522 065,32	19 074 051,00	19 157 334,00	15 948 223,92	83,25	0,00	21 291 253,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	2020	2021				2022	
	RÉALISÉ	B.P.	PRÉVU	RÉALISÉ	% ER.	REPORT	PROPOSI.
002 Excédent antérieur reporté		1 770 067,43	1 770 067,43				2 563 843,49
013 ATTENUATION DE CHARGES	71 666,30	59 800,00	59 800,00	78 119,54	130,63		54 800,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	9 334,00	16 935,00	16 935,00	9 334,00	55,12		17 000,00
70 PRODUITS DES SERVICES	1 752 671,26	2 141 954,00	2 141 954,00	1 964 830,78	91,73		2 309 648,00
73 IMPOTS ET TAXES	12 300 505,87	11 473 433,00	11 466 216,00	12 094 532,87	105,48		13 308 788,15
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	2 357 874,22	3 477 562,00	3 567 562,00	2 890 195,18	81,01		2 900 583,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	121 917,20	118 000,00	118 000,00	140 079,63	118,71		132 510,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 089,82	16 299,57	16 799,57	112 115,64	667,37		4 100,36
TOTAL	16 667 058,47	19 074 051,00	19 157 334,00	17 289 207,64	90,25	0,00	21 291 253,00

Résultats budgétaires de l'exercice

89500 - CC ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 509 890,13	19 157 334,00	30 667 224,13
Titres de recette émis (b)	5 890 827,59	17 297 207,13	23 188 034,72
Réductions de titres (c)	598,97	7 999,49	8 598,46
Recettes nettes (d = b - c)	5 890 228,62	17 289 207,64	23 179 436,26
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 509 890,13	19 157 334,00	30 667 224,13
Mandats émis (f)	4 970 084,70	16 072 421,43	21 042 506,13
Annulations de mandats (g)	6 859,32	124 197,51	131 056,83
Depenses nettes (h = f - g)	4 963 225,38	15 948 223,92	20 911 449,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	927 003,24	1 340 983,72	2 267 986,96
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

89500 - CC ISIGNY-OMAHA INTERCOM

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-3 449 696,41		927 003,24		-2 522 693,17
Fonctionnement	3 731 179,84	1 961 112,41	1 340 983,72		3 111 051,15
TOTAL I	281 483,43	1 961 112,41	2 267 986,96		588 357,98

Report du déficit d'investissement : 2 522 693,17€

Il est décidé d'affecter au résultat et de reprendre sur le budget 2022 le montant de 547 207,66€. L'excédent de fonctionnement à reporter au 31/12/2021 est de 2 563 843,49€.

4. Présentation des comptes et des résultats 2021 – Adoption des comptes de gestion et approbation des Comptes Administratifs 2021.

Monsieur le Vice-président de la Commission Finances rappelle que les comptes de gestion et les comptes administratifs doivent être présentés puis approuvés.

Après avoir comparé les comptes administratifs 2021 avec les comptes de gestion 2021 établis par le Comptable Public et s'être assuré que les sommes de chaque compte sont identiques, les Conseillers Communautaires sont appelés à voter :

A l'unanimité, les comptes de gestion 2021 sont adoptés.

Intitulé et n° de budget :	VOTE			
Budget Annexe Aire Accueil Gens du voyage (89501)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe Office de Tourisme (89502)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Rattaché SPANC (89503)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe Assainissement Collectif DSP (89504)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe Ateliers relais (89505)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe ZAE Isigny (89506)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe ZA Molay (89507)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe ZA SYNERGIE GRANCAMP(89508)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe Ecole de voile Base nautique (89509)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe TRANSPORTS (89511)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Annexe ZA FORMIGNY (89513)	Pour :	63	Contre :	Abstention :
Budget Principal (89500)	Pour :	63	Contre :	Abstention :

Sortie de Monsieur le Président pendant le vote des comptes administratifs conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (le Président doit quitter la séance).

Monsieur le 1^{er} Vice-Président, Eric BARBANCHON fait approuver les comptes administratifs 2021.

Les comptes administratifs 2021 ont fait l'objet d'une présentation, budget par budget.

A l'unanimité, les comptes administratifs 2021 sont approuvés.

Intitulé et n° de budget :	VOTE				
Budget Annexe Aire Accueil Gens du voyage (89501)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe Office de Tourisme (89502)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Rattaché SPANC (89503)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe Assainissement Collectif DSP (89504)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe Ateliers relais (89505)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe ZAE Isigny (89506)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe ZA Molay (89507)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe ZA SYNERGIE GRANCAMP(89508)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe Ecole de voile base nautique (89509)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe TRANSPORTS (89511)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Annexe ZA FORMIGNY (89513)	Pour :	60	Contre :		Abstention :
Budget Principal (89500)	Pour :	60	Contre :		Abstention :

Monsieur le Président reprend la présidence de la séance après ce vote.

Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président de la Commission Finances remercient les membres de l'Assemblée pour leur confiance suite à cette approbation.

Le Président remercie également Madame KERGRESSE pour le travail réalisé avec ses équipes, les membres de la commissions Finances/Ressources-Humaines et les collaborateurs de ces 2 services ainsi que le CODIR pour tout le travail effectué au cours des derniers mois pour préparer les budgets.

5. Présentation Affectation des résultats 2021.

Après adoption des comptes de gestion et approbation des comptes administratifs 2021, il est procédé à la présentation des affectations des résultats 2021.

L'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par les membres du Conseil Communautaire après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Propositions d'affectations :

BA Aire accueil Gens du voyage – 89501 :

Report du déficit d'investissement : 411,39€

Il est proposé d'affecter au résultat et de reprendre sur le budget 2022 le montant de 411,395€. L'excédent de fonctionnement à reporter au 31/12/2021 est de 0,00€.

BA Office de Tourisme - 89502 :

Report de l'excédent d'investissement : 30 321,34€

Il est proposé d'affecter au résultat et de reprendre sur le budget 2022 le montant de 97 331,91€. L'excédent de fonctionnement à reporter au 31/12/2021 est de 0,00€.

BR Service Public Assainissement Non Collectif - 89503 :

Report de l'excédent d'investissement : 10 443,03

Report de l'excédent de fonctionnement : 190 186,41€

BA Assainissement Collectif - 89504 :

Report de l'excédent d'investissement de 1 098 794,07€.

Report de l'excédent de fonctionnement : 1 263 649,67€.

BA Ateliers Relais - 89505 :

Pas de report d'investissement

Report de l'excédent de fonctionnement : 32 182,01€

BA ZA Isigny -89506 :

Report du déficit d'investissement : 173 898,60€

Report du déficit de fonctionnement : 13 127,35€

BA ZA Molay - 89507 :

Report du déficit d'investissement : 312 482,75€

Report de l'excédent de fonctionnement : 244 792,98€

BA ZA Synergie Grandcamp - 89508 :

Report du déficit d'investissement : 59 424,32€

Pas de report de fonctionnement

BA Ecole de voile – 89509 :

Report de l'excédent d'investissement de 16 337,95€

Pas d'excédent ni de déficit de fonctionnement. Pas d'affectation de résultat

BA Transport – 89511 :

Report du déficit d'investissement de 2 584,40€

Report de l'excédent de fonctionnement de 0,35€.

BA ZA Formigny - 89513 :

Report du déficit d'investissement : 228 560,94€

Report de l'excédent de fonctionnement de 0,17€

Budget Principal – 89500 :

Report du déficit d'investissement : 2 522 693,17€

Il est décidé d'affecter au résultat et de reprendre sur le budget 2022 le montant de 547 207,66€.

L'excédent de fonctionnement à reporter au 31/12/2021 est de 2 563 843,49€.


Il convient de valider l'affectation des résultats et les reports pour chaque budget.

A l'unanimité, les reports et les affectations sont validés tels que présentés.

6. Présentation et vote des taux des contributions directes.

L'état 1259 FPU a été envoyé dans le rapport de présentation.

Monsieur le Vice-Président de la Commission Finances indique que l'hypothèse présentée s'appuie sur l'hypothèse d'un maintien des taux votés en 2021.

 MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	EPCI : 870 ISIGNY-OMAHA INTERCOM		N° 1259 FPU (1)				
	DEPARTEMENT : 14		<table border="1"> <tr> <td>TAUX</td> </tr> <tr> <td>FDL</td> </tr> <tr> <td>2022</td> </tr> </table>		TAUX	FDL	2022
	TAUX						
	FDL						
2022							
TRÉSORERIE SPL OU SGC : SGC DE BAYEUX							
ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022							
I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022							
Cotisation foncière des entreprises	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux d'imposition plafonné pour 2022 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit de référence (col. 4 x col.2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
	3 702 647	20,16	>>>	3 806 000	767 485		
	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	Taux mis en réserve	Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration			
Taxes additionnelles	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux moyens pondérés des communes si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit fiscal de réf. (col. 4 x col. 2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière (bâti)	19 345 336	11,58		20 061 000	2 322 806		
Taxe foncière (non bâti)	5 277 784	19,52		5 459 000	1 065 683		
	Produit de référence des taxes foncières				3 388 489	Total	
Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)							
Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022 8	Coefficient de variation proportionnelle 9		Taux proportionnels (col. 8 x col. 10) 11			
Taxe foncière (bâti)	11,58	Produit attendu des TF					
Taxe foncière (non bâti)	19,52	3 388 489 =					
		(6 décimales)					
II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022							
CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total	
1 114 512	232 752	115 601	561 217	105 769	2 115 952	4 245 803	
Alloc. compensatrices	625 815	DCRTP		Versement FNGIR	Contribution FNGIR	441 552	
III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022							
Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7)	Total autres ressources (cadre II)	Allocations compensatrices + DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Fraction de TVA nationale	Montant total prévis. 2022 de fiscalité directe locale	
	2 129 851	625 815		441 552	2 115 952		

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES						
	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75 % 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 ^{ère} année de FPU						
Régime de croisière	18,36	20,16		18,86	18,36	21,49
Coefficients de variation du taux moyen pondéré		Plafonnement du taux de CFE				
	Taxe foncière (bâti) 17	Taxes foncières (bâti et non bâti) 18	Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 19	Taux moyen communal 2022 (niveau national) 20	Taux plafond 2022 21	
Régime de croisière	1,011220	0,910517		26,50	53,00	

A l'unanimité, les taux sont votés comme suit :

Taxe sur le foncier bâti : 11,58%
 Taxe sur le foncier non bâti : 19,52%
 Taux CFE : 20,16%

7. Présentation et vote des taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères.

Au vu des éléments présentés et de la réception de l'état 1259 TEOM, il est proposé aux Conseillers Communautaires de se prononcer sur l'hypothèse suivante : maintien des taux appliqués en 2021.

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 870 ISIGNY-OMAHA INTERCOM

POUR LE SYNDICAT : 006 SMISMB COLLECTEA

Bases exonérées sur délibération : 143 340
 Pas de plafonnement institué : >>>>>>
 Coefficient : >>>>>>
 Bases définitives de l'année précédente : 18 022 759
 Bases prévisionnelles d'imposition : 18 676 586

ZIP	BASES PREVISIONNELLES
01 ISIGNY SUR MER	2 034 579
02 GRANDCAMP MAISY	2 303 062
03 AUTRES COMMUNES	14 338 945

A l'unanimité, les taux pour les taxes d'enlèvement des ordures ménagères sont votés tel qu'il suit :

01 ISIGNY BOURG :	17,49%
02 GRANDCAMP :	18,24%
03 AUTRES COMMUNES :	16,23%

8. Proposition de fixation du produit de la taxe GEMAPI 2022.

Monsieur Henri LECHIEN, Vice-Président, en charges des Finances, soumet aux élus une proposition de fixation du produit de la taxe GEMAPI 2022.

Pour mémoire, le Conseil Communautaire a instauré par délibération du 23 septembre 2021, la taxe GEMAPI à compter du 1^{er} janvier 2022.

Pour financer la compétence, les EPCI qui ont instauré la taxe GEMAPI vote un produit attendu et non un taux. C'est l'administration fiscale qui est chargée d'assurer la répartition du produit voté sur les 4 taxes de la fiscalité directe (Taxe d'Habitation -TH, Foncier Bâti-TFPB, Foncier Non Bâti-TFNB, Cotisation Foncière des Entreprises-CFE).

Il revient au Conseil Communautaire de se prononcer sur le montant du produit attendu de la taxe GEMAPI au titre de l'année 2022.

CONSIDERANT que la compétence est exercée par TER'BESSIN depuis le premier janvier 2022 ;

QUE la contribution des 3 EPCI à Ter'Bessin au titre de 2022 pour la GEMAPI s'élève à 732 024 € répartie de la façon suivante :

Seulles Terre et Mer : 168 677 €
Bayeux Intercom : 208 281 €
Isigny-Omaha Intercom : 355 066 €

En tenant compte des dépenses prévues pour cette compétence GEMAPI et dans le respect des plafonds prévus par la réglementation, il est proposé de fixer le montant 2022 du produit de la taxe GEMAPI à 355 066 €.

En conséquence et à titre indicatif, pour Isigny-Omaha Intercom, les taux d'imposition GEMAPI 2022 sont estimés par l'administration fiscale à :

Année 2022	TH	TFPB	TFNB	CFE	TOTAL
Bases	6 717 255	19 271 493	5 426 089	3 808 235	35 223 070
Taux Taxe GEMAPI	0,677 %	1,000 %	1,513 %	0,915 %	1,008 %
Produit en €	45 501	192 622	82 079	34 864	355 066

Suite à la présentation de ces éléments par Monsieur Henri LECHIEN, Monsieur le Président présente des simulations effectuées selon les bases fiscales, à titre indicatif.

TH	CC Isigny Omaha Intercom		TFPB	CC Isigny Omaha Intercom		TFNB	CC Isigny Omaha Intercom	
Taux additionnel	0,677 %		Taux additionnel	1,000 %		Taux additionnel	1,513 %	
Base 1000	4		Base 1000	10		Base 1000	15	
Base 2000	9		Base 2000	20		Base 2000	30	
Base 3000	13		Base 3000	30		Base 3000	45	
Base 4000	17		Base 4000	40		Base 4000	61	
Base 5000	21		Base 5000	50		Base 5000	76	
Base 6000	26		Base 6000	60		Base 6000	91	

CFE	CC Isigny Omaha Intercom		CFE	CC Isigny Omaha Intercom	
Taux additionnel	0,915 %		Taux additionnel	1,513 %	
Base mini	537	5	Base 1000	5 000	46
Base mini	835	8	Base 2000	10 000	92
Base mini	888	8	Base 3000	20 000	183
Base mini	941	9	Base 4000	30 000	275
Base mini	1 044	10	Base 5000	40 000	366
Base mini	1 254	11	Base 6000	80 000	732
			Base 5000	950 000	8 693

Monsieur Yohan Pesquerel, Vice-Président, en charge de la Gémapi, complète ces informations en expliquant le détail sur la répartition entre la GEMA (Gestion des milieux aquatiques) et la PI (Protection contre les Inondations). Il indique également que le coût de création de ce nouveau service au sein de Ter'Bessin est réparti entre les EPCI qui y adhèrent.

Monsieur Michel FAUVEL, Maire de Canchy, demande des précisions sur la façon dont le produit est réparti entre les différentes bases (TH, TFB, TFNB, CFE).

Monsieur Laurent KIES, Maire-Adjoint à Isigny-sur-Mer, fait la remarque : « le non bâti est plus imposé que le bâti ».

Monsieur le Président prend la parole et explique aux élus que la Commuanuté de communes n'est pas maîtresse du jeu sur le sujet, la répartition du produit global entre les différentes bases est effectuée par les services fiscaux selon des règles de répartition spécifiques.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropôles (MAPTAM) et notamment son article 56 ;

VU le code de l'environnement et notamment son article 17 ;

VU le Code Général des Impôts notamment l'article 1530 bis et 1639 A bis,

VU la délibération n°2021-09-430 du Conseil Communautaire du 23 septembre 2021 instaurant la taxe GEMAPI ;

CONSIDERANT que la compétence est exercée par TER'BESSIN depuis le premier janvier 2022 ;

Le produit de cette taxe est arrêté chaque année dans les conditions prévues à l'article 1639 A du code général des impôts (soit jusqu'au 15 avril de l'année d'imposition) pour application l'année suivante par l'organe délibérant de la commune ou, le cas échéant, de l'établissement public de coopération intercommunale, dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant, au sens de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales, résidant sur le territoire relevant de sa compétence. Sous réserve du respect du plafond fixé, le produit voté de la taxe est au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention

des inondations, telle qu'elle est définie au I bis de l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

Le produit de cette imposition est exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement, y compris celles constituées par le coût de renouvellement des installations ainsi que par le remboursement des annuités des emprunts, résultant de l'exercice de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, telle qu'elle est définie au même I bis.

Enfin, le produit de la taxe prévue est réparti entre toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises, proportionnellement aux recettes que chacune de ces taxes à procurer l'année précédente.

Pour conclure, le Président ajoute : « Nous avons la plus grosse intercommunalité et forcément, nous avons un réseau fluvial plus important. Nos systèmes d'endiguement sont à entretenir, c'est pourquoi nous avons une plus forte participation ».

Après en avoir échangé et délibéré, l'Assemblée Communautaire, à l'unanimité :

- fixe le produit global de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations au titre de l'année 2022 à 355 066 € (trois cent cinquante cinq mille soixante six euros).
- charge le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux.
- précise que le produit de la taxe GEMAPI sera inscrit au budget principal de la Communauté de communes Isigny-Omaha Intercom, au chapitre 73, article 7346,
- autorise le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

9. Mise à jour et approbation des autorisations de programme et des crédits de Paiement (AP/CP).

Monsieur Henri LECHIEN poursuit et présente aux Conseillers Communautaires, une mise à jour et approbation des autorisations de programme et des crédits de Paiement (AP/CP).

La CC Isigny-Omaha Intercom gère depuis 2021 ses programmes d'investissement par le biais d'autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) :

- Les autorisations de programmes constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles ne peuvent être révisées ou ajustées que par délibération du Conseil Communautaire.
- Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de la limite des autorisations de programme correspondantes. Les crédits de paiement non réalisés sont reportés sur l'exercice suivant, dans la limite de la durée de l'autorisation de programme.
- L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement. La situation des AP/CP donne lieu à un état joint aux documents budgétaires.

Il convient de compléter et d'ajuster les autorisations de programme comme suit :

Budget annexe OTI – 89502 :

Par délibération du 8 avril 2021 DCC n°2021-04-378, le conseil communautaire a créé l'autorisation de programme n°02-1 portant sur l'extension de la Maison de la Forêt, projet rattaché sur le budget Annexe Tourisme 89502. Les travaux devraient débuter courant dernier trimestre 2022. Les autorisations du programme 02-1 et les crédits de paiements sont à ajuster comme suit :

Pour mémoire, AP/CP prévus en 2021.

TOURISME BA 89502

Libellé	Total	2018	2019	2020	2021	2022	2023
20212 - EXT MAISON FORET							
APCP N°02-1							
Autorisation de Programme (AP)	866 000				212 000	574 000	80 000

Mise à jour des AP/CP pour 2022 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
---	------

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N. et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (y compris N)	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices > N+1)
02-1 20212-EXT MAISON FORET	960 000,00		960 000,00	691,10	374 000,00	585 308,90	

Budget annexe AC – 89504 :

Par délibération du 8 avril 2021 DCC n°2021-04-378, le Conseil Communautaire a créé les autorisations de programme n°04-1, 04-2, 04-3, 04-4, 04-5, 04-6 et 04-7 portant sur des travaux d'assainissement collectif, projets rattachés sur le budget Annexe AC 89504. Les travaux devraient débuter courant 2022. Les autorisations du programme n°04-1, 04-2, 04-3, 04-4, 04-5, 04-6 et 04-7 et les crédits de paiements sont à ajuster comme suit :

Pour mémoire, AP/CP prévus en 2021.

Assainissement COLLECTIF

BA 89504

	Libellé	Année de réalisation	Durée	Priorité	Catégorie	Inclus	Total	2021	2022	2023	2024	2025
APCP n°04-1	STATIONS LITTORAL	2 021	3				6 250 000	2 250 000	3 000 000	1 000 000		
APCP n°04-2	REHAB ISIGNY	2 021	2				450 000	300 000	150 000			
APCP n°04-3	RESEAU MOSLES	2 021	2				740 000	500 000	240 000			
	branchements	2 021	2				194 000		150 000	44 000		
APCP n°04-4	RESEAU SAON	2 021	1				68 000	68 000				
	branchements	2 021	2				35 000	20 000	15 000			
APCP n°04-5	RESEAU SAON La PLAIZE	2 022	1				100 000		100 000			
APCP n°04-6	Station Noron-Le Tronquay	2 022	2				2 500 000	60 000	1 440 000	1 000 000		
	branchements 265	2 023	2				740 000			340 000	400 000	
APCP n°04-7	Station Cormolain	2 022	3				1 500 000	50 000		450 000	1 000 000	
	branchements 113	2 023					320 000				100 000	220 000

Mise à jour des AP/CP pour 2022 :

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N. et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (y compris N)	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices > N+1)
04-1 LITTORAL STATIONS	6 250 000,00		6 250 000,00	4 950,00	2 245 000,00	3 000 000,00	1 000 050,00
04-2 ISIGNY REHABILITATION	475 000,00		475 000,00	7 534,00	292 466,00	175 000,00	
04-3 MOSLES RESEAUX & BRANCHEMENTS	934 000,00		934 000,00	8 040,00	491 960,00	390 000,00	44 000,00
04-4 SAON RESEAUX & BRANCHEMENTS	113 000,00		113 000,00	5 872,00	92 128,00	15 000,00	
04-5 SAON LA PLAIZE RESEAUX	295 000,00		295 000,00		50 000,00	245 000,00	
04-6 NORON TRONQUAY STATION & BRANCHE	3 240 000,00		3 240 000,00		120 000,00	1 500 000,00	1 620 000,00
04-7 CORMOLAIN STATION & BRANCHEMENTS	1 820 000,00		1 820 000,00		80 000,00	500 000,00	1 240 000,00

Budget principal - 89500 :

Par délibération du 8 avril 2021 DCC n°2021-04-378, le conseil communautaire a créé les autorisations de programme n°00-1, 00-2 et 00-3 portant sur des projets rattachés sur le budget principal 89500. Les travaux devraient débuter courant 2022. Les autorisations du programme n°04-1, 04-2, 04-3, 04-4, 04-5, 04-6 et 04-7 et les crédits de paiements sont à ajuster comme suit :

Pour mémoire, AP/CP prévus en 2021.

Budget Principal BP 89500

Libellé	Total	2018	2019	2020	2021	2022	2023
201902 - Ecole des Poteries							
APCP N°00-1							
Autorisation de Programme (AP)	3 400 000		81 820	75 178	1 200 000	1 894 000	149 002
20211 - Pôle Enfance Osmanville							
APCP n°00-2							
Autorisation de Programme (AP)	1 686 000				200 000	1 439 000	47 000
201901 - PSLA Molay							
AP/CP n°00-3							
Autorisation de Programme (AP)	1 964 000		2 830	43 625	900 800	765 745	251 800

Mise à jour des AP/CP pour 2022 :

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N. et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (y compris N)	CP antérieurs (réalisations au 01/01/N)	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices > N+1)
00-1 201902-ECOLE DES POTERES	3 511 507,00		3 511 507,00	248 154,19	1 288 000,00	1 551 000,00	424 352,81
00-2 20211-POLE ENFANCE OSMANVILLE	2 430 000,00		2 430 000,00	62 894,97	1 445 000,00	922 105,03	
00-3 201901-PSLA MOLAY	2 264 100,00		2 264 100,00	457 998,39	1 806 101,61		

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les modifications des AP/CP telles que présentées ci-dessus ;
- Dit que les crédits sont ajustés dans le budget principal et les budgets annexes prévisionnel 2022 ;
- Prend acte que les AP seront ajustées ou révisées sur délibération expresse de l'assemblée communautaire ;
- Dit que les CP non réalisés seront automatiquement reportés sur l'exercice suivant, dans la limite de la durée de l'autorisation de programme ;
- Autorise le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

10. Présentation et vote des budgets prévisionnels 2022.

Présentation par chapitre pour chaque budget :

Budget Annexe Aire Accueil Gens du voyage – 89501 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles de du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Déficit antérieur reporté	304,95		411,39	411,39	411,39
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	412,05				
16 EMPRUNTS ET DETTES	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLE	71 010,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
TOTAL SECTION	72 727,00	0,00	72 411,39	72 411,39	72 411,39

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles de du Président	Votes du conseil communautaire	Total
021 VIREMENT DE SECTION FONCTIC	422,05				
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	304,95		411,39	411,39	411,39
16 EMPRUNTS ET DETTES	72 000,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
TOTAL SECTION	72 727,00	0,00	72 411,39	72 411,39	72 411,39

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles de du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	101 380,00		101 950,00	101 950,00	101 950,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	500,00		500,00	500,00	500,00
022 DEPENSES IMPREVUES	2 500,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	422,05				
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	800,95		800,00	800,00	800,00
66 CHARGES FINANCIERES	500,00		300,00	300,00	300,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	150,00		150,00	150,00	150,00
TOTAL SECTION	106 253,00	0,00	106 200,00	106 200,00	106 200,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles de du Président	Votes du conseil communautaire	Total
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	412,05				
70 PRODUITS DES SERVICES	6 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	99 810,00		98 580,00	98 580,00	98 580,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	10,00		10,00	10,00	10,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	20,95		110,00	110,00	110,00
TOTAL SECTION	106 253,00	0,00	106 200,00	106 200,00	106 200,00

Budget Annexe Office de Tourisme – 89502 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	390,00		390,00	390,00	390,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELL	100 000,00	66 780,00			66 780,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELE	277 680,00	106 194,59	333 033,66	333 033,66	439 228,25
TOTAL SECTION	378 070,00	172 974,59	333 423,66	333 423,66	506 398,25

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Excédent antérieur reporté	49 809,80		30 321,34	30 321,34	30 321,34
021 VIREMENT DE SECTION FONCTIC	2 280,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	13 870,00		14 445,00	14 445,00	14 445,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	44 430,20		162 831,91	162 831,91	162 831,91
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMEN	238 650,00	15 000,00	138 800,00	138 800,00	153 800,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	20 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELE	9 030,00				
TOTAL SECTION	378 070,00	15 000,00	491 398,25	491 398,25	506 398,25

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	304 610,00		354 070,00	354 070,00	354 070,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	521 300,00		549 600,00	549 600,00	549 600,00
022 DEPENSES IMPREVUES	2 400,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	2 280,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	13 870,00		14 445,00	14 445,00	14 445,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	5 100,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL SECTION	851 060,00	0,00	970 115,00	970 115,00	970 115,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
013 ATTENUATION DE CHARGES			100,00	100,00	100,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	390,00		390,00	390,00	390,00
70 PRODUITS DES SERVICES	45 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
73 IMPOTS ET TAXES	200 000,00		240 000,00	240 000,00	240 000,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	600 250,00		649 134,00	649 134,00	649 134,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	5 120,00		5 100,60	5 100,60	5 100,60
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	300,00		11 800,00	11 800,00	11 800,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENT			3 590,40	3 590,40	3 590,40
TOTAL SECTION	851 060,00	0,00	970 115,00	970 115,00	970 115,00

Budget Annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif – 89503 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
020 DEPENSES IMPREVUES	8 000,00				
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLE	3 190,00		25 940,00	25 940,00	25 940,00
4581 OPERATION COMPTES DE TIERS	234 000,00	140 600,00	499 900,00	499 900,00	640 500,00
TOTAL SECTION	245 190,00	140 600,00	525 840,00	525 840,00	666 440,00

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT I	5 804,47		10 443,03	10 443,03	10 443,03
021 VIREMENT DE SECTION FONCTIC			9 342,00	9 342,00	9 342,00
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECT	5 385,53		6 154,97	6 154,97	6 154,97
4582 OPERATION COMPTES DE TIERS	234 000,00	140 600,00	499 900,00	499 900,00	640 500,00
TOTAL SECTION	245 190,00	140 600,00	525 840,00	525 840,00	666 440,00

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	109 400,00		96 800,00	96 800,00	96 800,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	145 900,00		172 600,00	172 600,00	172 600,00
022 DEPENSES IMPREVUES	14 000,00		17 750,00	17 750,00	17 750,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.			9 342,00	9 342,00	9 342,00
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTION	5 385,53		6 154,97	6 154,97	6 154,97
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	7 100,47		7 500,03	7 500,03	7 500,03
66 CHARGES FINANCIERES	1 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	28 449,00		41 620,00	41 620,00	41 620,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEME	2 000,00				
TOTAL SECTION	313 235,00	0,00	353 267,00	353 267,00	353 267,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Excédent antérieur reporté	157 639,79		190 186,41	190 186,41	190 186,41
013 ATTENUATION DE CHARGES	10,21		10,59	10,59	10,59
70 VENTES DE PRODUITS	156 000,00		157 600,00	157 600,00	157 600,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			3 780,00	3 780,00	3 780,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	10,00		10,00	10,00	10,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	315,00		30,00	30,00	30,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENT	10,00		1 650,00	1 650,00	1 650,00
TOTAL SECTION	313 985,00	0,00	353 267,00	353 267,00	353 267,00

Budget Annexe Assainissement Collectif – 89504 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECT	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	44 300,00				
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	12 650,97				
16 EMPRUNTS ET DETTES	410 000,00		405 000,00	405 000,00	405 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLE	224 470,00	29 670,00	63 750,00	63 750,00	93 420,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	7 980 710,00	137 438,84	8 194 207,41	8 194 207,41	8 331 646,25
4581 OPERATIONS POUR CPTE DE TII	233 760,00	4 760,00	304 000,00	304 000,00	308 760,00
TOTAL SECTION	9 205 890,97	171 868,84	9 266 957,41	9 266 957,41	9 438 826,25

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT I	777 545,32		1 098 794,07	1 098 794,07	1 098 794,07
021 VIREMENT DE SECTION FONCTIC	494 059,00		766 132,18	766 132,18	766 132,18
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECT	108 400,68		809 900,00	809 900,00	809 900,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	44 300,00				
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	12 650,97				
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEME	3 071 935,00	350 000,00	3 547 000,00	3 547 000,00	3 897 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	3 764 000,00		2 562 000,00	2 562 000,00	2 562 000,00
4582 OPERATIONS POUR CPTE DE TII	291 000,00	70 000,00	235 000,00	235 000,00	305 000,00
TOTAL SECTION	8 563 890,97	420 000,00	9 018 826,25	9 018 826,25	9 438 826,25

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	1 559 000,00		1 458 100,00	1 458 100,00	1 458 100,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	111 000,00		111 000,00	111 000,00	111 000,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	494 059,00		766 132,18	766 132,18	766 132,18
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTION	750 400,68		809 900,00	809 900,00	809 900,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	8 550,00		9 500,00	9 500,00	9 500,00
66 CHARGES FINANCIERES	122 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	354 953,32		267 326,49	267 326,49	267 326,49
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEME	2 800,00		11 200,00	11 200,00	11 200,00
TOTAL SECTION	3 402 763,00	0,00	3 538 158,67	3 538 158,67	3 538 158,67

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Excédent antérieur reporté	1 034 702,87		1 263 649,67	1 263 649,67	1 263 649,67
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTION	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
70 VENTES DE PRODUITS	1 058 000,00		1 110 000,00	1 110 000,00	1 110 000,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 007 000,00		864 000,00	864 000,00	864 000,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 060,13		509,00	509,00	509,00
TOTAL SECTION	3 402 763,00	0,00	3 538 158,67	3 538 158,67	3 538 158,67

Budget Annexe Ateliers Relais :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
16 EMPRUNTS ET DETTES	5 500,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00

TOTAL SECTION	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
----------------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
16 EMPRUNTS ET DETTES	5 500,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00

TOTAL SECTION	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
----------------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	20 161,00		33 650,00	33 650,00	33 650,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	1 300,00		1 900,00	1 900,00	1 900,00
022 DEPENSES IMPREVUES	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	4 010,00		2 710,00	2 710,00	2 710,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 300,00		14 250,00	14 250,00	14 250,00

TOTAL SECTION	38 771,00	0,00	54 510,00	54 510,00	54 510,00
----------------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Excédent antérieur reporté	19 260,64		32 182,01	32 182,01	32 182,01
70 PRODUITS DES SERVICES	500,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	19 010,36		19 317,99	19 317,99	19 317,99
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS			10,00	10,00	10,00

TOTAL SECTION	38 771,00	0,00	54 510,00	54 510,00	54 510,00
----------------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

Budget Annexe ZA Isigny – 89506 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Déficit antérieur reporté	109 788,76		173 898,60	173 898,60	173 898,60
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 045 513,87		1 070 994,50	1 070 994,50	1 070 994,50
16 EMPRUNTS ET DETTES	39 155,00		40 088,00	40 088,00	40 088,00

TOTAL SECTION	1 194 457,63	0,00	1 284 981,10	1 284 981,10	1 284 981,10
----------------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	862 115,87		887 074,50	887 074,50	887 074,50
16 EMPRUNTS ET DETTES	332 341,76		397 906,60	397 906,60	397 906,60

TOTAL SECTION	1 194 457,63	0,00	1 284 981,10	1 284 981,10	1 284 981,10
----------------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Déficit antérieur reporté	13 723,35		13 127,35	13 127,35	13 127,35
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	164 515,00		164 515,00	164 515,00	164 515,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 600,00		2 600,00	2 600,00	2 600,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	862 115,87		887 074,50	887 074,50	887 074,50
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC	19 698,00		20 220,00	20 220,00	20 220,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	316 383,65		317 469,65	317 469,65	317 469,65
66 CHARGES FINANCIERES	17 260,00		16 315,00	16 315,00	16 315,00
TOTAL SECTION	1 396 295,87	0,00	1 421 321,50	1 421 321,50	1 421 321,50

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 045 513,87		1 070 994,50	1 070 994,50	1 070 994,50
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC	19 698,00		20 220,00	20 220,00	20 220,00
70 PRODUITS DES SERVICES	330 914,00		330 102,00	330 102,00	330 102,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	5,00		5,00	5,00	5,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	165,00				
TOTAL SECTION	1 396 295,87	0,00	1 421 321,50	1 421 321,50	1 421 321,50

Budget Annexe ZA Molay – 89507 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Déficit antérieur reporté			312 482,75	312 482,75	312 482,75
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			876 276,55	876 276,55	876 276,55
TOTAL SECTION	0,00	0,00	1 188 759,30	1 188 759,30	1 188 759,30

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			171 226,55	171 226,55	171 226,55
16 EMPRUNTS ET DETTES			1 017 532,75	1 017 532,75	1 017 532,75
TOTAL SECTION	0,00	0,00	1 188 759,30	1 188 759,30	1 188 759,30

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF			634 750,00	634 750,00	634 750,00
012 CHARGES DE PERSONNEL			2 600,00	2 600,00	2 600,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			171 226,55	171 226,55	171 226,55
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC			3 600,00	3 600,00	3 600,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION			638 049,98	638 049,98	638 049,98
TOTAL SECTION	0,00	0,00	1 450 226,53	1 450 226,53	1 450 226,53

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Excédent antérieur reporté			244 792,98	244 792,98	244 792,98
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			876 276,55	876 276,55	876 276,55
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC			3 600,00	3 600,00	3 600,00
70 PRODUITS DES SERVICES			63 750,00	63 750,00	63 750,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS			261 802,00	261 802,00	261 802,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION			5,00	5,00	5,00
TOTAL SECTION	0,00	0,00	1 450 226,53	1 450 226,53	1 450 226,53

Budget Annexe ZA Synergie Grandcamp - 89508 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Déficit antérieur reporté	22 650,06		59 424,32	59 424,32	59 424,32
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	428 070,59		970 974,79	970 974,79	970 974,79
16 EMPRUNTS ET DETTES	13 521,00		13 521,00	13 521,00	13 521,00
TOTAL SECTION	464 241,65	0,00	1 043 920,11	1 043 920,11	1 043 920,11

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	144 330,59		167 584,79	167 584,79	167 584,79
16 EMPRUNTS ET DETTES	319 911,06		876 335,32	876 335,32	876 335,32
TOTAL SECTION	464 241,65	0,00	1 043 920,11	1 043 920,11	1 043 920,11

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	597 700,00		800 790,00	800 790,00	800 790,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 600,00		2 600,00	2 600,00	2 600,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	144 330,59		167 584,79	167 584,79	167 584,79
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC	3 800,00		3 800,00	3 800,00	3 800,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	165 005,00		453 360,00	453 360,00	453 360,00
TOTAL SECTION	913 435,59	0,00	1 428 134,79	1 428 134,79	1 428 134,79

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	428 070,59		970 974,79	970 974,79	970 974,79
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC	3 800,00		3 800,00	3 800,00	3 800,00
70 PRODUITS DES SERVICES	165 000,00		14 400,00	14 400,00	14 400,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	316 560,00		438 955,00	438 955,00	438 955,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	5,00		5,00	5,00	5,00
TOTAL SECTION	913 435,59	0,00	1 428 134,79	1 428 134,79	1 428 134,79

Budget Annexe Ecole de voile – 89509 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
020 DEPENSES IMPREVUES			2 500,00	2 500,00	2 500,00
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 721,00		5 300,00	5 300,00	5 300,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLE	63 800,00	907,13	37 068,77	37 068,77	37 975,90

TOTAL SECTION	70 521,00	907,13	44 868,77	44 868,77	45 775,90
----------------------	------------------	---------------	------------------	------------------	------------------

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Excédent antérieur reporté	19 358,01		16 337,95	16 337,95	16 337,95
021 VIREMENT DE SECTION FONCTIC	12 749,99				
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	19 650,00		19 240,00	19 240,00	19 240,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	12 469,00		4 199,95	4 199,95	4 199,95
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 294,00	3 498,90	2 499,10	2 499,10	5 998,00

TOTAL SECTION	70 521,00	3 498,90	42 277,00	42 277,00	45 775,90
----------------------	------------------	-----------------	------------------	------------------	------------------

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	43 800,00		42 835,00	42 835,00	42 835,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	69 000,00		70 400,00	70 400,00	70 400,00
022 DEPENSES IMPREVUES	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	12 749,99				
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	19 650,00		19 240,00	19 240,00	19 240,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	200,00				
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 550,01		1 000,00	1 000,00	1 000,00

TOTAL SECTION	150 950,00	0,00	134 475,00	134 475,00	134 475,00
----------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
013 ATTENUATION DE CHARGES	10,00		10,00	10,00	10,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	6 721,00		5 300,00	5 300,00	5 300,00
70 PRODUITS DES SERVICES	65 500,00		67 000,00	67 000,00	67 000,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	77 969,00		60 615,00	60 615,00	60 615,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION			50,00	50,00	50,00
77 PRÉDUITS EXCEPTIONNELS	750,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00

TOTAL SECTION	150 950,00	0,00	134 475,00	134 475,00	134 475,00
----------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

Budget Annexe Transport – 89511 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REF	2 723,61				
020 DEPENSES IMPREVUES	442,39				
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLE	5 900,00		4 859,00	4 859,00	4 859,00

TOTAL SECTION	9 066,00	0,00	4 859,00	4 859,00	4 859,00
----------------------	-----------------	-------------	-----------------	-----------------	-----------------

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT I			2 584,40	2 584,40	2 584,40
040 OP ORDRE TRANSF ENTRE SECT	6 342,39		1 600,00	1 600,00	1 600,00
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	2 723,61		674,60	674,60	674,60
TOTAL SECTION	9 066,00	0,00	4 859,00	4 859,00	4 859,00

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	186 550,00		134 680,00	134 680,00	134 680,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	449 800,00		434 100,00	434 100,00	434 100,00
022 DEPENSES IMPREVUES	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
042 OP ORDRE DE TRANSF SECTION	6 342,39		1 600,00	1 600,00	1 600,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	750,00		650,00	650,00	650,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 400,61		1 800,00	1 800,00	1 800,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEME			1 470,00	1 470,00	1 470,00
TOTAL SECTION	653 843,00	0,00	576 300,00	576 300,00	576 300,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Excédent antérieur reporté	0,35		0,35	0,35	0,35
013 ATTENUATION DE CHARGES	3 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
70 VENTES DE PRODUITS	127 600,00		97 250,00	97 250,00	97 250,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	520 222,65		475 329,00	475 329,00	475 329,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	3 000,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	20,00		20,65	20,65	20,65
TOTAL SECTION	653 843,00	0,00	576 300,00	576 300,00	576 300,00

Budget Annexe ZA Formigny -89513 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Déficit antérieur reporté	27 264,17		228 560,94	228 560,94	228 560,94
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	881 091,00		1 257 265,94	1 257 265,94	1 257 265,94
TOTAL SECTION	908 355,17	0,00	1 485 826,88	1 485 826,88	1 485 826,88

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27 264,17		228 560,94	228 560,94	228 560,94
16 EMPRUNTS ET DETTES	881 091,00		1 257 265,94	1 257 265,94	1 257 265,94
TOTAL SECTION	908 355,17	0,00	1 485 826,88	1 485 826,88	1 485 826,88

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	1 125 727,00		995 500,00	995 500,00	995 500,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 600,00		4 100,00	4 100,00	4 100,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	27 264,17		228 560,94	228 560,94	228 560,94
043 TRANSFERTS A L'INT.DE LA SEC	2 600,00		35 205,00	35 205,00	35 205,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	5,00		685 510,17	685 510,17	685 510,17
TOTAL SECTION	1 158 196,17	0,00	1 948 876,11	1 948 876,11	1 948 876,11

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Excédent antérieur reporté	0,17		0,17	0,17	0,17
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	881 091,00		1 257 265,94	1 257 265,94	1 257 265,94
043 OPE.D'ORDRE A L'INT.DE LA SEC	2 600,00		35 205,00	35 205,00	35 205,00
70 PRODUITS DES SERVICES			189 200,00	189 200,00	189 200,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	274 500,00		467 200,00	467 200,00	467 200,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	5,00		5,00	5,00	5,00
TOTAL SECTION	1 158 196,17	0,00	1 948 876,11	1 948 876,11	1 948 876,11

Budget Principal – 89500 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
001 Déficit antérieur reporté	3 449 696,41		2 522 693,17	2 522 693,17	2 522 693,17
020 DEPENSES IMPREVUES	99 030,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	16 935,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	382 254,74				
16 EMPRUNTS ET DETTES	630 000,00		615 000,00	615 000,00	615 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELL	53 380,00	672,00	137 908,00	137 908,00	138 580,00
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VEI			58 145,00	58 145,00	58 145,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLE	798 707,00	106 619,27	1 015 514,73	1 015 514,73	1 122 134,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	265 520,00	8 580,00	-8 580,00	-8 580,00	
4581 OPERATIONS D'INV. SOUS MANI	11 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
201704 PSLA TREVIERES	13 756,00	7 922,16	2,84	2,84	7 925,00
201708 AMNGT VENELLE ISIGNY SUR I	254 100,00	7 810,06	39,94	39,94	7 850,00
201709 PLUI ET URBANISME	179 000,00	16 536,40	34 103,60	34 103,60	50 640,00
201711 VOIRIE PRG	1 252 000,00	166 113,30	1 016 886,70	1 016 886,70	1 183 000,00
201801 DEMOLITION HOTEL MOLAY	10 500,00				
201802 EXTENSION PSLA ISIGNY	626 000,00	94 163,51	0,49	0,49	94 164,00
201803 AMNGT BOURG TREVIERES	155 365,98				
201804 ACCESSIBILITE BATIMENT EPC	144 000,00	77 905,63	24 589,37	24 589,37	102 495,00
201901 PSLA MOLAY	1 063 800,00	600 850,82	1 205 150,79	1 205 150,79	1 806 001,61
201902 ECOLE DES POTERIES	1 200 000,00	149 543,14	1 138 456,86	1 138 456,86	1 288 000,00
20201 EXTENSION ECOLE CORMOLAI	8 900,00				
20202 GYMNASSE MOLAY	695 945,00	6 317,51	2,49	2,49	6 320,00
20211 POLE ENFANCE OSMANVILLE	200 000,00	132 103,83	1 312 896,17	1 312 896,17	1 445 000,00
20221 QUAI CRAMPON PVD			50 000,00	50 000,00	50 000,00
20222 SCHEMA DIRECTEUR VELOS PV			120 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL SECTION	11 509 890,13	1 375 137,63	9 590 810,15	9 590 810,15	10 965 947,78

INVESTISSEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
021 VIREMENT DE SECTION FONCTIC	1 188 890,50		1 573 632,43	1 573 632,43	1 573 632,43
024 PRODUIT DES CESSIONS	-500,00				
040 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	428 270,00		446 140,00	446 140,00	446 140,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	382 254,74				
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	4 092 978,91		1 931 803,35	1 931 803,35	1 931 803,35
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	237 416,00		247 786,00	247 786,00	247 786,00
16 EMPRUNTS ET DETTES	1 163 000,00	900 000,00	2 145 000,00	2 145 000,00	3 045 000,00
4582 OPERATIONS D'INV. SOUS MANI	11 000,00		23 784,00	23 784,00	23 784,00
201708 AMNGT VENELLE ISIGNY SUR I	795 533,00	249 384,00	-38 062,00	-38 062,00	211 322,00
201709 PLUI ET URBANISME	83 497,00				
201711 VOIRIE PRG	200 000,00	40 000,00			40 000,00
201801 DEMOLITION HOTEL MOLAY	10 500,00				
201802 EXTENSION PSLA ISIGNY	504 359,00	251 361,14	0,86	0,86	251 362,00
201803 AMNGT BOURG TREVIERES	977 363,98	171 828,00			171 828,00
201804 ACCESSIBILITE BATIMENT EPC	26 829,00	26 829,00			26 829,00
201901 PSLA MOLAY	477 165,00	789 200,00	175 000,00	175 000,00	964 200,00
201902 ECOLE DES POTERIES	360 000,00	620 000,00	14 240,00	14 240,00	634 240,00
20202 GYMNASSE MOLAY	488 000,00	302 021,00			302 021,00
20211 POLE ENFANCE OSMANVILLE	83 333,00		1 036 000,00	1 036 000,00	1 036 000,00
20222 SCHEMA DIRECTEUR VELOS PV			60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL SECTION	11 509 890,13	3 350 623,14	7 615 324,64	7 615 324,64	10 965 947,78

FONCTIONNEMENT DEPENSES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
011 CHARGES A CARACTERE GENEF	4 864 119,00		5 435 688,00	5 435 688,00	5 435 688,00
012 CHARGES DE PERSONNEL	6 024 016,00		6 305 017,00	6 305 017,00	6 305 017,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	959 093,00		959 093,00	959 093,00	959 093,00
022 DEPENSES IMPREVUES	318 900,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
023 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	1 188 890,50		1 573 632,43	1 573 632,43	1 573 632,43
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	428 270,00		446 140,00	446 140,00	446 140,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	4 994 050,65		5 059 082,15	5 059 082,15	5 059 082,15
66 CHARGES FINANCIERES	110 500,00		102 800,00	102 800,00	102 800,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	254 494,85		585 400,42	585 400,42	585 400,42
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT	15 000,00		24 400,00	24 400,00	24 400,00
TOTAL SECTION	19 157 334,00	0,00	21 291 253,00	21 291 253,00	21 291 253,00

FONCTIONNEMENT RECETTES	Pour mémoire Budget précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles du Président	Votes du conseil communautaire	Total
002 Excédent antérieur reporté	1 770 067,43		2 563 843,49	2 563 843,49	2 563 843,49
013 ATTENUATION DE CHARGES	59 800,00		54 800,00	54 800,00	54 800,00
042 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	16 935,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
70 PRODUITS DES SERVICES	2 141 954,00		2 309 648,00	2 309 648,00	2 309 648,00
73 IMPOTS ET TAXES	11 466 216,00		13 308 768,15	13 308 768,15	13 308 768,15
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 567 562,00		2 900 583,00	2 900 583,00	2 900 583,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	118 000,00		132 510,00	132 510,00	132 510,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 799,57		4 100,36	4 100,36	4 100,36
TOTAL SECTION	19 157 334,00	0,00	21 291 253,00	21 291 253,00	21 291 253,00

A l'unanimité, les Conseillers Communautaires se prononcent sur les modalités de vote du budget : choix du vote au chapitre.

Pour chaque budget, les Conseillers Communautaires :

- Valident les crédits tels que présentés ;
- Autorisent le Président à :
 - à lancer les marchés ou les projets liés aux opérations inscrites dans le budget dans la limite des délégations qui lui sont données
 - à signer les contrats et les pièces s'y rapportant
 - à demander les subventions liées aux opérations, le cas échéant.

Pour les budgets sur lesquels cela a été prévu, une délibération spécifique doit valider la constitution de provisions semi-budgétaires pour créances douteuses.

La composition de ces provisions semi-budgétaire pour créances douteuses sera définie à hauteur de :

- 25 % pour les RAR de N-2
 - 50 % pour les RAR de N-3
 - 75 % pour les RAR de N-4
 - 100 % pour les RAR antérieurs à N-4
- et 100 % des RAR inclus dans une procédure de surendettement ou d'une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire) dès l'ouverture de la procédure (au 31/12 de l'exercice concerné).

Pour le BR SPANC – 89503 :

Il est prévu une reprise sur provisions au compte 7817 pour 1 650€.

Pour le BA AC – 89504 :

Il est prévu de provisionner le compte 6817 pour 11 200€.

Pour le BA Transports – 89511 :

Il est prévu de provisionner le compte 6817 pour 1 470€.

Pour le Budget Principal – 89500 :

Il est prévu de provisionner le compte 24 400€.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter de constituer une provision semi-budgétaire pour couvrir le risque d'irrecouvrabilité des créances douteuses ; et - d'accepter de procéder à une reprise sur provision semi-budgétaire.
- que le montant de la provision sera déterminé dans les conditions suivantes : dans les conditions suivantes à hauteur de : - 25 % pour les RAR de N-2 / - 50 % pour les RAR de N-3 / - 75 % pour les RAR de N-4 // - 100 % pour les RAR antérieurs à N-4 / et 100 % des RAR inclus dans une procédure de surendettement ou d'une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire) dès l'ouverture de la procédure (au 31/12 de l'exercice concerné).
- que la provision sera réajustée par délibération chaque année au gré de l'évolution et de la constitution des restes à recouvrer ;
- de fixer pour 2022 le montant de la dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants ou de fixer pour 2022 le montant de la reprise sur provisions.
- d'inscrire au budget à l'article 6817, les crédits nécessaires à la constitution de cette provision ou d'inscrire au budget à l'article 7817 les crédits nécessaires à la reprise sur provision.

Pour finaliser la partie finances, le Président ajoute : « Nous avons un budget 2022 qui part sur de bonnes bases. Dans les charges de fonctionnement, on a été relativement prudents par rapport à tout ce qui touche le coût des énergies. On a prévu 25% en plus. Il y a un peu d'augmentation au niveau de SCOT et de PCET, la

contribution Gémapi qui augmente dans les comptes, mais qu'on retrouve à la fois en dépenses et en recettes. Il y a aussi les charges de personnel qui bougent un peu, mais c'est normal. C'est l'évolution du régime indemnitaire. Nous avons aussi le point d'indice qui va évoluer. Nous avons inscrit des dépenses imprévues en investissement et en fonctionnement qui peuvent paraître relativement confortables, mais au niveau des appels d'offres, on ne sait pas encore comment cela va évoluer ».

Après deux années de pandémie, il est difficile d'avoir certaines valeurs de base.

ADMINISTRATION GENERALE

11. Proposition de don pour l'Ukraine

Monsieur le Président s'adresse à l'Assemblée et propose de faire un don pour l'Ukraine.

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs jours l'Ukraine, l'ONG Actions Santé Femmes œuvre en faveur de l'amélioration des conditions d'accès aux soins gynécologiques et obstétricaux des femmes les plus vulnérables dans le monde, et appelle à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne notamment afin de créer une unité mobile. Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, l'ONG ASF a tenu à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien en soutenant la mobilisation des communes de France.

A ce titre, et en gage de soutien, Isigny-Omaha Intercom souhaite contribuer à la solidarité en versant une subvention de 5 000 euros.

Après en avoir échangé et délibéré, le Conseil Communautaire, avec une abstention, a autorisé le Président à verser la somme de 5 000 euros à l'ONG Action Santé Femmes.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

12. Proposition de signer la convention avec les services de l'Etat afin de bénéficier de la subvention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Osmanville.

Monsieur Hubert FURDYNA, Vice-Président, en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, propose aux élus de signer la convention avec les services de l'Etat afin de bénéficier de la subvention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Osmanville.

Afin de soutenir la présence d'une aire d'accueil permanente à Osmanville, le gestionnaire (Isigny-Omaha Intercom) bénéficie, en soutien de la gestion des places de l'aire d'accueil, d'une aide d'un montant total provisionnel de 20 463.92 €.

Ce montant se décompose en :

- ✓ Un montant fixe déterminé en fonction du nombre de places conformes aux normes techniques, effectivement disponibles, par mois,
- ✓ Un montant variable provisionnel déterminé en fonction du taux prévisionnel d'occupation mensuel des places,
- *Les modalités de versement*

Le Préfet adresse sans délai un exemplaire de la présente convention conclue entre les parties à la caisse d'allocations familiales chargée du paiement de l'aide.

L'aide est versée mensuellement, à terme échu, au gestionnaire de l'aire par la caisse d'allocations familiales.

- *Les modalités de régularisation du versement de l'aide*

Avant le 15 janvier de l'année suivante, le gestionnaire fournit au Préfet la déclaration prévue au II de l'article R.851-6 du code de la sécurité sociale établie conformément au modèle annexé à l'arrêté du 30 décembre 2014 par le biais de la procédure dématérialisée prévue à l'article 2 de l'arrêté précité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer la convention avec les services de l'Etat afin de bénéficier de la subvention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage pour l'année 2022.

- Autorise le Président à signer toutes les pièces afférentes.

A titre indicatif, la somme qui a été perçue en 2021 était de 18 865.94 euros.

Le Président indique aux élus du territoire qu'il va falloir prévoir l'aménagement d'une aire de grand passage.

Monsieur Eric BARBANCHON, Vice-Président, prend la parole et fait une remarque : « Avec une aire de grand passage, cela pose problèmes à certaines communes (arrivées intempestives) ».

ENVIRONNEMENT

13. Renouvellement de la convention avec la commune de Grandcamp-Maisy pour le ramassage des algues.

Monsieur Yohann PESQUEREL, Vice-Président, en charge de la Gémapi, du Plan Climat et des déchets, propose à l'Assemblée délibérante, un renouvellement de la convention avec la commune de Grandcamp-Maisy pour le ramassage des algues.

En effet, sur la plage de Grandcamp-Maisy, l'accumulation et la dégradation des algues occasionnent des nuisances olfactives. Il est donc impératif de procéder à l'enlèvement des algues en période de saison estivale, afin d'en limiter les désagréments pour les touristes et la population locale.

En décembre 2017, la Communauté de communes a décidé de prendre la compétence « Repousse, ramassage et transport des algues échouées sur les plages de Grandcamp-Maisy ».

Puisque la Communauté de communes ne disposait pas du personnel pour effectuer la repousse des algues, une convention de prestation pour le ramassage et le chargement des algues a été signée entre la Communauté de communes et la commune pour une durée de 42 mois à compter du 1^{er} avril 2018.

La convention étant arrivée à échéance, il est proposé de renouveler cette convention pour une durée de 42 mois à compter du 15 avril 2022.

Dans la convention, il a été précisé que la Communauté de communes remboursera les interventions de la commune selon les tarifs suivants :

Forfait de 22 € de l'heure pour la repousse des algues en mer et le ramassage en vue du chargement,
A titre exceptionnel, en cas de chargement : **2,60 €/tonne** d'algues chargées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer cette nouvelle convention ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

14. Réalisation des chantiers d'assainissement sous Charte de qualité nationale des réseaux d'assainissement.

Monsieur Alain CORNIERE, Vice-Président, en charge de l'assainissement, suggère aux membres de l'Assemblée, la réalisation des chantiers d'assainissement sous Charte de qualité nationale des réseaux d'assainissement.

Effectivement, les défauts de réalisation des réseaux d'assainissement compromettent gravement le fonctionnement du système d'assainissement, la pérennité des ouvrages et la qualité du milieu naturel.

Soucieux d'améliorer la qualité et la gestion des ouvrages ainsi que la qualité environnementale des chantiers, les acteurs des travaux de création, de reconstruction ou de réhabilitation de réseaux se sont accordés sur des principes qu'ils s'engagent à tenir. Ces principes les ont conduits à la rédaction d'une charte qualité.

La charte qualité est avant tout une démarche nationale partenariale fixant les objectifs de chacun des acteurs. Sa mise en application locale passe par la décision du maître d'ouvrage de réaliser son opération sous charte qualité, et par l'adhésion des autres partenaires, depuis l'assistant au maître d'ouvrage, au début de l'opération, jusqu'à l'exploitant après la réception.

L'Agence de l'eau Seine Normandie qui finance les études et les travaux sur les réseaux d'assainissement adhère à cette charte. Elle invite donc les Maîtres d'ouvrage à s'engager et à respecter la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement.

L'objectif commun avec l'Agence de l'Eau, par le biais de cette charte qualité est de renforcer la qualité des ouvrages, en passant par une meilleure maîtrise des coûts et des délais d'exécution.

Avec l'approbation de cette Charte, la Communauté de communes s'engage à respecter les points suivants :

- Réaliser des études préalables complètes et à les prendre en compte ;
- Examiner et proposer toutes les techniques existantes ;
- Choisir les intervenants selon le code de la commande publique (pour les projets soumis à la commande publique) ;
- Organiser une période de préparation préalable au démarrage du chantier ;
- Exécuter chacune des prestations selon une démarche qualité ;
- Contrôler et valider la qualité des ouvrages réalisés.

VU la Charte de Qualité des réseaux d'assainissement ;

CONSIDERANT l'importance du programme intercommunal de travaux sur les réseaux d'assainissement et la volonté d'améliorer les étapes qui jalonnent la réalisation d'un réseau d'assainissement à partir du processus décisionnel jusqu'à la réception des ouvrages,

CONSIDERANT l'intérêt de réaliser les chantiers sous « Charte Qualité » en respectant les principes de la Charte et en informant tous les participants,

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Approuve la réalisation des études et des travaux selon les principes de la « Charte qualité nationale des réseaux d'assainissement »,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents utiles à cet effet et prendre toutes décisions relatives.

15. Choix de la procédure pour le marché de gestion de la STEP et du réseau d'assainissement collectif du Molay-Littry.

Monsieur le Vice-Président, Alain CORNIERE, en charge de l'Assainissement, propose aux élus, un choix de procédure pour le marché de gestion de la STEP et du réseau d'assainissement collectif du Molay-Littry.

Le Conseil Communautaire a été informé que le contrat de prestation avec la SAUR pour la gestion de la station d'épuration du Molay Littry arrive à échéance au 31/08/2022. Il est donc nécessaire de relancer une consultation.

Afin de faire coïncider la fin du nouveau contrat pour le Molay Littry avec la fin de la DSP « Littoral-Trévières », il est proposé de lancer la consultation pour une durée de 2 ans et 4 mois à compter du 1^{er} septembre 2022.

Le montant de la prestation pour la gestion de la station d'épuration et du réseau ainsi que la facturation aux usagers devrait être supérieur au seuil de la procédure adaptée.

Il est donc proposé de lancer la consultation dans le cadre d'une procédure de type formalisée.

VU les articles L.5212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code de la commande publique,

CONSIDERANT la nécessité de lancer une consultation pour la gestion de la station d'épuration, du réseau d'assainissement collectif du Molay Littry et la facturation aux usagers,

CONSIDERANT le coût la prestation estimé au-dessus du seuil d'une procédure adaptée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Décide de lancer la consultation pour la « gestion de la station d'épuration et du réseau d'assainissement collectif du Molay Littry ainsi que la facturation des usagers » dans le cadre d'une procédure formalisée de type appel d'offres ouvert,
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure.

URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

16. Renouvellement de la convention Communauté de communes – Communes pour le service instructeur du Bessin.

Monsieur Hubert FURDYNA, Vice-Président, en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, soumet aux membres de l'Assemblée, un renouvellement de la convention Communauté de communes – communes pour le service instructeur du Bessin.

Depuis le 14 avril 2021 (date d'opposabilité du PLUi) tout le territoire d'Isigny-Omaha Intercom étant couvert par un Plan Local d'urbanisme, les communes sont compétentes pour l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Cette mission d'instruction du droit des sols a été confiée au Service d'Instruction du Bessin (SIB) mutualisé à l'échelle du syndicat mixte Ter'Bessin (anciennement Bessin Urbanisme).

Les conventions par lesquelles les communes ont habilité la Communauté de communes à prendre en charge l'instruction des autorisations d'occupation du droit des sols sont arrivées à échéance depuis le 31/12/2021.

Il est donc proposé de renouveler la convention qui lie Communauté de communes à ses 59 communes

membres, pour une durée de 3 ans reconductible une fois tacitement pour une durée de 3 ans (sauf dénonciation par l'une des parties).

Pour rappel : Cette convention a pour objet de préciser le rôle de chacun, le financement du service et de fixer la clé de répartition entre la Communauté de communes et ses communes membres.

Lorsque la Communauté de communes reçoit l'appel à participation, elle refacture la participation demandée par le Syndicat mixte aux 59 communes signataires de la présente convention selon la clé de répartition suivante (article 3.3 de la convention) :

Critère 1 : 70% sur la population municipale,

Critère 2 : 30% sur le nombre d'actes instruits en N-1

La Communauté de communes garde à sa charge 5% du montant appelé par le Syndicat Ter'Bessin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à renouveler avec ses 59 communes membres, la convention relative au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme, pour une durée de 3 ans renouvelable une fois 3 ans par tacite reconduction.

La convention entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

17. Mission Locale du Bocage au Bessin – Proposition de financement 2022

Monsieur Eric BARBANCHON, Vice-Président, en charge du Développement Economique, propose aux élus un financement 2022 concernant la Mission Locale du Bocage au Bessin.

Le Vice-Président précise que chaque année la collectivité participe au financement de la mission locale aux côtés de l'Etat et de la Région.

Ce financement permet à la mission locale d'accompagner les jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire à des fins d'insertion sociale et professionnelle. Cet accompagnement porte à la fois sur toutes les démarches d'accès à l'emploi et notamment la conduite du nouveau dispositif « contrat d'engagement jeune », la formation et contribue d'une façon plus générale, à lever toutes les difficultés susceptibles d'entraver le parcours d'insertion des jeunes.

La mission locale a sollicité Isigny-Omaha Intercom pour le versement d'une subvention de fonctionnement de 34 893 euros pour l'année 2022, soit 1,25 euros par habitant (montant identique à celui de l'année dernière).

Avec la valorisation des locaux mis à disposition dans le cadre des permanences assurées sur le territoire, le financement est ramené à 1.23 € par habitant représentant un montant de 34 335 euros.

Monsieur le Vice-Président tient à préciser pour conclure son intervention que 413 jeunes sur notre territoire ont été en contact avec la Mission Locale et il faut savoir que 126 d'entre eux ont eu une situation d'emploi au bout de cette insertion.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à verser la subvention de fonctionnement de 34 335 euros sollicitée par la Mission Locale du Bocage

au Bessin pour 2022.

CULTURE & SPORT

18. Ecole de musique : Proposition de demande de subvention pour l'acquisition d'instruments de musique.

Madame Catherine VIEL, Vice-Présidente, en charge de la Culture et du Sport, soumet aux membres de l'Assemblée délibérante, une proposition de demande de subvention pour l'acquisition d'instruments de musique pour l'école de musique.

Madame la Vice-Présidente dit qu'afin d'obtenir une aide du Conseil Départemental pour l'acquisition d'instruments pour l'école de musique Intercommunale, l'accord du Conseil Communautaire sera nécessaire. La dépense totale de cet investissement s'élève à 24 809.45 € HT pour l'année 2022. Cette acquisition pourra faire l'objet d'une subvention du Conseil Départemental du Calvados à hauteur de 50% du montant hors taxes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à solliciter cette demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados.

19. Proposition d'octroi de subventions pour 2022.

Madame la Vice-Présidente, Catherine VIEL, en charge de la Culture et du Sport, présente aux élus communautaires, une proposition d'octroi de subventions pour 2022.

Comme chaque année, Isigny-Omaha Intercom, prévoit une enveloppe financière afin de pouvoir soutenir des associations qui souhaitent organiser des manifestations sur notre territoire. Cette enveloppe est prévue au budget 2022 :

Voici la liste des événements faisant l'objet d'une demande de subventions de la part de l'intercom et validée par la Commission Culture du 22 mars dernier :

Nom manifestation	Date manifestation	Communes	Organisateurs	Descriptif / objet	Nature de l'aide	Proposition du service (Grille d'évaluation)
Apéro concert	07-mai	Trévières	UCAT	Apéro/repas et concert sur la place de Trévières	demande financière (600€)	115 €
Salon du livre	07-mai	Grand-camp-Maisy	Lectures de proue	salon du livre, rencontres 30 auteurs, partenariat école GCM	Financière (NC)	1 260 €

7 jours de marche pour prévenir et sensibiliser au Diabète	20 au 23/05/2022	Isigny-sur-Mer	Sur les pas de So	7 jours de marche d'Isigny à Carentan	Financière (NC)	500€
--	------------------	----------------	-------------------	---------------------------------------	-----------------	------

Nom manifestation	Date manifestation	Communes	Organisateurs	Descriptif / objet	Nature de l'aide	Proposition du service (Grille d'évaluation)
Souvenir Albert MALLE	22-mai	Trévières	AC BAYEUX	une course cycliste Tour du Pays du BESSIN Souvenir Albert MALLE de niveau catégories 3 , Junior et Départemental en deux étapes , un contre la montre individuel le matin et unecourse en ligne l' après - midi qui empruntera à 90 % les routes de ISIGNYOMAHA INTERCOM.	Financière (NC)	1 000 €
1er Salon des artistes	26 au 29 Mai	Grandcamp-Maisy	Mairie	40 peintres exposent à lasalle omnisport. 1er prix par la ville, 2eme par le public	financière, promotion, logistique (NC)	340 €
78ème anniversaire de la libération du Molay-Littry	11 et 12 juin	Molay-Littry	Commune du Molay-Littry	collectionneur au moulin de Marcy du 10 au 12, cérémonie cimetièrè américain de Colleville défilé de véhicule militaires, cinéma en plein air	Financière (NC)	1500 €
1er festival normand de la céramique Raoult Beck	10 au 19 juin	Molay-Littry	Entreprise Raoult Beck	visite de la carrièrè del'entreprise	logistique(prise de réservation) et communication	-
Isigny Rétro	2 et 3 Juillet	Isigny-sur-Mer	Vieilles mécaniquesde l'Aure	2 jours d'exposition devéhicules	financière (achat boissons et repas exposants , location remorque réfrigérante 4310€)	1 233 €
6ème médiévales Colombières	23-24 juillet2022	Château de Colombières	Les compagnons de Formigny	Fête médiévale	Financière (NC)	1 480€

Nom manifestation	Date manifestation	Communes	Organisateurs	Descriptif / objet	Nature de l'aide	Proposition du service (Grille d'évaluation)
Concerts classiques à l'église de Balleroy	12 ou 13 août	Eglise de Balleroy	Les Drôles de Biardais	Soirées concert classique à l'église de Balleroy	Organisation et financière (850€)	525 €
A la découverte du patrimoine religieux du 18ème dans le Bessin de l'ouest Lié event 03/09	19/08/2022	Eglise de st Marcouf du rochy	Un nouveau monde Bertrand Bailleul	conférence concert	Organisation et financière (NC)	473 €
A la découverte du patrimoine religieux du 18ème dans le Bessin de l'ouest Lié event 19/08	03-sept	Rubercy, Mestry, Bricqueville	Un nouveau monde Bertrand Bailleul	parcours visites des retables	organisation et financière (NC)	

Nom manifestation	Date manifestation	Communes	Organisateurs	Descriptif / objet	Nature de l'aide	Proposition du service (Grille d'évaluation)
Dotis	23 et 24/09/2022	Omaha beach et Colleville sur mer	Association de don d'organe et de tissus	course et activités sur laplage sur la sensibilisation au don d'organes	financière (achat tshirt 6534€)	980 €
Fête du gros bère	16-oct-22	Balleroy-sur-Drôme	Les Drôles de Biardais	Fête autour du cidre	Organisation et logistique (tentes 6x5m x2)	
Festival de la bande dessinée	12-13/11	Isigny-sur-Mer	Lectures de proue		Financier (NC)	1 500 €
Omaha Beach Outdoor	21-août	Omaha et Saint Laurent sur mer	Eolia	course et marche à pied diverses, trail 10 et 20km, marathon si autorisations sur la vélomaritime, compétition non labelisée	Communication et financière (demande 2000€)	3 200€
Musicovelo	19-juin	Omaha beach et saint laurent sur mer	Eolia	vélo en tout genre, aller retour musical sur la vélomaritime	financière (presta musicale 1000€)	
Omaha beachsail kart	26 et 27 nov	Omaha beach et Colleville sur mer	Eolia	blokart et kart à voile, parcours sur toute la plage, compétition nationale	financière (D 1500€)	

Nom manifestation	Date manifestation	Communes	Organisateurs	Descriptif / objet	Nature de l'aide	Proposition du service (Grille d'évaluation)
Fête de la mer	14 et 15 aout	GRANDCAMP MAISY	Commune de Grandcamp Maisy			5000€
Total aides exceptionnelles						5 000 €

Madame VIEL tient à préciser qu'une demande de subvention indiquée dans le rapport de présentation concernant l'Association Sophia, a été reportée et sera réétudiée lors de la prochaine Commission Culture.

Après en avoir échangé et délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à verser les subventions présentées ci-dessus pour l'année 2022.

20. Proposition d'octroi de subvention pour la Maison des Associations.

Madame Catherine VIEL, Vice-Présidente, en charge de la Culture et du Sport, soumet aux Conseillers Communautaires, une proposition d'octroi de subvention pour la Maison des Associations.

La Commission Culture et Sport en date du 22 mars 2022 a également proposée d'octroyer une subvention de 2 000 euros à La Maison des Associations. En effet, cette association s'engage très régulièrement pour apporter un soutien matériel à toutes nos manifestations. Il convient donc de les soutenir afin qu'elle puisse renouveler ou étendre leur proposition de matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à verser cette subvention à la Maison des Associations.

Pour information : (Sous réserve du vote du BP 2022) Lancement de la consultation pour la réalisation d'une étude pour le Développement de la lecture publique et l'élaboration d'un Projet Culturel Scientifique, Educatif et Social (PCSES) : retour de l'étude à la fin de l'année 2022.

Ajout supplémentaire : Proposition de signature de la convention triennale avec la FREDON Normandie

Monsieur le Président soumet aux élus une proposition de signature d'une convention triennale avec la FREDON Normandie.

Conformément à la décision du Comité de pilotage départemental du 11 janvier 2022 et au renouvellement de l'Arrêté Préfectoral de lutte collective du 07 février 2022, la FREDON est chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département du Calvados.

De ce fait, une convention triennale frelon asiatique permettrait aux communes de notre territoire de bénéficier de la participation du Conseil Départemental du Calvados et de coûts mutualisés pour les destructions des nids définitifs de juin à décembre.

Le montant de la participation de la Communauté de communes d'Isigny-Omaha Intercom à l'animation, la coordination et le suivi des actions s'élève à un montant annuel de 4 699 € à partir de l'année 2022. Ce

montant a été calculé en fonction des surfaces communales et du nombre d'habitants par commune, pour tout le territoire de la Communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer cette convention triennale avec la FREDON NORMANDIE et tous documents se rapportant à cette décision.

Informations :

Le Président informe les élus qu'un concert de l'ADTLB le 10 juin à 20h30 à l'église de Trévières en faveur de l'Ukraine (en partenariat avec la commune de Trévières et l'intercommunalité),

Le Président annonce aux élus la prochaine date du Conseil Communautaire qui aura lieu le jeudi 23 juin 2022 à 20h dans la salle des fêtes du Molay-Littry.

Le Président invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 23h27.